



TROP D'EAU, C'EST TROP D'EAU !



3

© Casey/adev

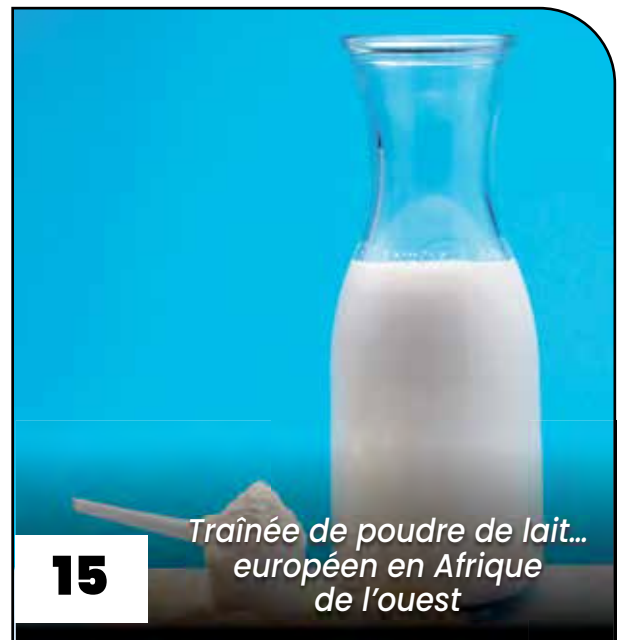


4 **Christiane Lambert.**
«Covid, guerre, climat:
on a eu le mandat
de tous les extrêmes»



9

**La liberté culturelle s'invite
dans le débat sur le foncier**



15

**Traînée de poudre de lait...
européen en Afrique
de l'ouest**

SOMMAIRE

Actualités

- Le regard de Marianne **3**
Christiane Lambert: «Covid, guerre, climat: on a eu le mandat de tous les extrêmes» **4-5**
Pourquoi l'Europe a besoin de la voix des agriculteurs? **6-7**
Campagne APAQ-W - **8**
Faut pas chercher loin pour bien manger **8**
La liberté culturelle s'invite dans le débat sur le foncier **9**

Hymne de nos campagnes

- Montgolfière et agriculture: un atterrissage de raison **10**
La FWA aux portes ouvertes de la Ferme Laruelle **10**
Le festival de l'agroécologie est de retour ! **11**
Une journée « Fendtastique » **11**

Cultures

- Les CUMA : ringardes ou voies d'avenir ? **12**
Avis Cepicop **12**
Satanés corvidés **13**
Conseillers de terrain dédiés à la protection des sols contre l'érosion **13**
Et si, demain, la références des tracteurs électriques venait de Bretagne ? **14**

Elevage

- Peter Grugeon, nouveau CEO de Milcobel **14**
Traînée de poudre de lait... européen en Afrique de l'ouest **15**
Marchés **16**
Pages ARSIA **17-24**
Agenda et petites annonces **25-27**



vous invite à participer à un sondage !

Votre opinion est précieuse !

Des envies ? Des besoins ?

Faites-nous savoir quelles formations seraient les plus impactantes pour VOTRE métier !

Scannez ce QR Code pour participer à notre enquête.



<https://tinyurl.com/4t2k4pdz>

La FWA Academy, c'est vous !



Pleinchamp.be
Hebdomadaire de la Fédération Wallonne de l'Agriculture

Pleinchamp SRL

Chaussée de Namur, 47
5030 Gembloux

Éditrice responsable :
Marianne Streef

Rédactrice en chef :

Olivia Leruth

Contact rédaction :

pleinchamp@fwa.be

Contact publicités

et abonnements :

Sylvie Van Vooren

0476 84 17 29

pub@fwa.be



TROP D'EAU, C'EST TROP D'EAU !

Depuis de nombreux mois, la Wallonie subit des précipitations qui non seulement ont un impact sur notre travail, mais qui nous ont malheureusement fait revivre ces derniers jours des épisodes d'inondations, faisant de cette année une concurrente sérieuse pour le titre de « pire année culturale jamais vue ». Ces mois de pluie impactent notre secteur économiquement puisque nous n'avons pu ni en automne ni au printemps semer nos cultures dans de bonnes conditions. Nos épandages d'engrais organiques ont également été perturbés avec des conséquences sur leur stockage. Malgré le dicton « *année de foin, année de rien* », si la quantité de la première coupe d'herbe que nous venons d'effectuer est bien présente, il n'en est nullement de même pour la qualité. À côté de cette incertitude pour notre revenu de cette année, nous devons faire face à la difficulté de respecter notre sol lorsque la météo nous permet de travailler, faire face également à une série de maladies dans nos végétaux dues à l'humidité, à l'impossibilité parfois de pouvoir sortir nos bêtes sur des pâtures imbibées ou encore aux limaces qui se régalaient de nos betteraves et légumes... sans parler des coûts supplémentaires que tous ces éléments vont générer ! De grands questionnements commencent également à voir le jour concernant la possibilité de semer toutes les cultures de printemps prévues pour honorer nos contrats, ce qui pourrait évidemment occasionner des conséquences en cascade pour l'ensemble de la filière...

” **De grands questionnements commencent également à voir le jour concernant la possibilité de semer toutes les cultures de printemps prévues pour honorer nos contrats, ce qui pourrait évidemment occasionner des conséquences en cascade pour l'ensemble de la filière...**

Trop d'eau, c'est trop d'eau ! Avec comme conséquences dramatiques, les inondations dans la région de Gembloux dans un premier temps, puis ce week-end de Pentecôte dans la région d'Aubel. Ces précipitations très abondantes en peu de temps, sur des sols gorgés d'eau depuis des mois, rendent ces derniers complètement imperméables. Nous assistons impuissants à une érosion hydrique importante accentuée par un débordement des cours d'eau ou des rétentions d'eau.

Triste situation, tant pour les citoyens, qui voient leurs habitations envahies par les eaux, que pour nous qui voyons notre travail - déjà effectué dans des circonstances difficiles - anéanti par les dégâts provoqués par la force de l'eau. Comme la FWA l'a toujours prôné, et comme ça a déjà été abordé dans le Pleinchamp, nous les agricultrices et agriculteurs sommes bien conscients du dérèglement climatique, de ses conséquences sur notre territoire et sur la nécessité de « rendre à la nature » en augmentant toujours notre durabilité ainsi que la résilience et l'adaptabilité de notre secteur.

C'est avec tous les acteurs du territoire, citoyens, experts de la cellule Érosion de Natagriwal, politiques que

nous devons au cas par cas diminuer le plus possible l'érosion hydrique. Ces solutions seront à trouver en collaboration, et dans le respect de tous, en prenant chacun notre part et en visant une réelle efficacité des outils ou pratiques mis en place.

Inondations de mai 2024, le point sur la situation

L'Arrêté de reconnaissance des inondations de ce mois de mai comme calamité naturelle publique est en préparation. Cette reconnaissance ouvrira la voie pour une éventuelle intervention du Fonds des calamités, notamment pour le nettoyage et la remise en état du territoire. Après plusieurs contacts avec le cabinet Borsus (Agriculture) et Tellier (Environnement), deux éléments importants se dégagent :

Dans les zones d'élevage, de nombreuses clôtures bordant les cours d'eau ont été arrachées. Les agriculteurs concernés ne seront pas inquiétés quant à leur obligation de clôturer, le caractère de « force majeure » pouvant être invoqué. En ce qui concerne les débris et pierres charriés par les crues, des réunions sont en cours entre la Région et les Provinces afin de définir les démarches à effectuer. Comme nous le rappelions la semaine passée, il est important de prendre un maximum de photos des dégâts occasionnés et de demander le passage de la Commission de constatation des dégâts. Pour les agriculteurs au barème qui décideraient de ressemer une parcelle endommagée, le coût des semences utilisées pour ce réensemencement pourra être déduit.



CHRISTIANE LAMBERT:

«COVID, GUERRE, CLIMAT: ON A EU LE MANDAT DE TOUS LES EXTRÊMES»

Agricultrice au plus profond de sa chair, Christiane Lambert défend avec caractère et passion les intérêts des agriculteurs. Un combat à la tête de la FNSEA dans un premier temps, qu'elle mène désormais à l'Europe en sa qualité de présidente du Copa. Retour, sans langue de bois, sur une législature européenne marquée du sceau de tous les dangers.

Propos recueillis
par Ronald Pirlot

(Commissaire européen à l'Environnement) refusait d'obtempérer et Timmermans (Commissaire européen en charge du Green Deal) en a trop fait, von der Leyen a repris la main dès septembre dernier, pour dire: «C'est bon, c'est moi qui décide. Je dépolarise le débat agriculture contre environnement, et j'ouvre un dialogue stratégique sur l'agriculture». Ça veut dire qu'elle a plus de sens politique que les deux autres».

«Le dialogue stratégique est tardif»

PC: Qu'attendez-vous de ce dialogue stratégique sur l'agriculture?

CL: «Depuis le 25 janvier, nous avons déjà eu 15 réunions. Malheureusement, nous ne sommes que 5 représentants d'agriculteurs sur 27! C'est quand même peu pour parler de l'avenir de l'agriculture. Sans compter que tous les débats se font en anglais, ce qui avantage les directeurs de Birdlife, WWF et autres organisations dont le métier est d'être lobbyistes à Bruxelles. Cela ne nous empêche, au Copa-Cogeca, d'être très proactifs. Au sein des quatre groupes créés, il y a de l'écoute, du respect. Là, on arrive dans le dur avec le choix des orientations futures. Pour nous, une priorité: la souveraineté alimentaire. C'est un travail titanesque. Mais on avance. Malheureusement, ça arrive en fin de parcours... et pas au début!



Christiane Lambert, présidente du Copa, la fédération des plus importants syndicats agricoles de l'UE

climatiques, l'alimentation est apparue vulnérable.

Un secteur qui est à la fois essentiel, stratégique et vulnérable mérite une considération et une politique unique. Dire qu'on va donner des leçons et être le phare vert du monde, puis devoir importer car nous produisons 20% en moins constitue une belle hypocrisie. Tout ça sans étude d'impact! Ce qui nous a poussés, au Copa, à prendre à notre charge l'étude d'impact sur le bien-être animal. Sans quoi on courait à une catastrophe. Ça a fait prendre conscience à von der Leyen qu'il fallait prendre son temps.

«La mobilisation a traduit le ras-le-bol de ne pas être entendus»

PC: Ralentir ce que vous appelez une frénésie réglementaire, c'était l'un des mots d'ordre de la grogne agricole de ce début d'année. Comment avez-vous appréhendé cette mobilisation?

CL: C'est impressionnant la façon dont ça s'est passé. Aux Pays-Bas et en Irlande d'abord, puis l'Allemagne, la France, puis la Belgique, la République Tchèque, l'Espagne et l'Italie... Ces pays ont dit: avec la sécheresse et les exigences de la PAC comme si le climat était normal, on ne s'en sort pas. Et puis il y avait un sentiment de déclassement. On ne nous considère pas, on ne nous écoute pas... On en a marre, il faut qu'on le dise».

PC: Et la prise de conscience que l'opinion est derrière les agriculteurs...

CL: «Ça s'est vérifié aux Pays-Bas avec l'émergence du parti BBB (BoerBurgerBeweging). En France, 90% de l'opinion comprenait le désarroi des agriculteurs parce qu'on leur en demande beaucoup trop. Il y a effectivement eu un soutien de la population. La classe dirigeante a pris peur. Ursula von der Leyen a bien senti le vent venir. Là où Sinkevicius

Pleinchamp: quel bilan tirez-vous de la politique agricole menée au cours de cette législature?

Christiane Lambert: «Les élections de 2019 ont vu émerger une poussée des Verts et des extrêmes. Ce qui a donné un Parlement très éclaté. Et donc une vraie nécessité, plus qu'au paravant, de travailler pour trouver des consensus avec des positions qui se sont révélées plus radicales. De la Présidence von der Leyen, on retiendra le Green Deal ainsi que, dans une moindre mesure, le travail sur les données digitales et le dossier décarbonation. Un mandat indéniablement très perturbé par le Covid, la guerre en Ukraine et puis les événements climatiques (sécheresses, gel historique, inondations...). On a eu le mandat de tous les extrêmes!

PC: Trois événements majeurs qui ont rebattu les cartes...

CL: Avec le Covid, l'alimentation est enfin apparue comme essentielle; avec la guerre en Ukraine, elle est apparue stratégique car Poutine, avec l'Ukraine, aura 30% du blé mondial dans sa main, fera de la Russie, le grenier du monde et mettra tous les pays à genou avec les changements

La Présidente du Copa est régulièrement sollicitée dans les médias @Télé5Monde



«Timmermans porte la responsabilité du recul du Green Deal»

Christiane Lambert n'est pas tendre avec l'ancien Commissaire en charge du Green Deal, le socialiste néerlandais Frans Timmermans. «L'échec du Green Deal tel qu'il est présenté par les ONG, c'est le résultat de la méthode Timmermans: avancer coûte que coûte sans consulter les acteurs de terrain».

Christiane Lambert n'est pas tendre avec l'ancien Vice-président et Commissaire en charge du Green Deal, le socialiste néerlandais Frans Timmermans. «L'échec du Green Deal tel qu'il est présenté par les ONG, c'est le résultat de la méthode Timmermans: avancer coûte que coûte sans consulter les acteurs de terrain».

«Dès son élection à la Présidence, Ursula von der Leyen (PPE) a fait le choix, poussée par les Verts et l'émergence de la problématique environnementale, de lancer le Green Deal, en donnant quasi les pleins pouvoirs à Frans Timmermans pour en assurer la mise en œuvre. Ce dernier a directement mis une forte pression. Il voulait même, à l'époque, que la PAC soit au service du Green Deal! Nous avons bataillé pour qu'elle reste telle que prévue. Même après le Covid et la prise de conscience de l'importance de la souveraineté alimentaire, Timmermans a voulu continuer, coûte que coûte, la mise en œuvre de la centaine de textes du Green Deal. Ce qui a donné un tsunami réglementaire. L'échec du Green Deal tel qu'il est présenté aujourd'hui et dont se désolent les ONG, c'est le résultat de la méthode Timmermans, descendante, autocratique. Moi, il a refusé de me recevoir en tête-à-tête. Il a juste dit qu'il accepterait de me rencontrer... lorsque je dirais la même chose

que lui. Si c'est sa conception du dialogue social et de la démocratie!»

«Rarement un Commissaire a été autant décrié»

«Rarement un Commissaire a été autant décrié quant à sa méthode de travail. Son cabinet envoyait carrément les notes aux ONG. C'est du jamais vu! Toujours est-il que sa méthode a bravé tout le monde. Il a voulu nous faire gravir 20 marches de progrès d'un coup, au galop, sans étude d'impact socio-économique, sans étude de faisabilité. Que ce soit faisable



L'ancien Commissaire en charge du Green Deal, Frans Timmermans (©Union européenne, 2022 - Jonathan Nackstrand)

ou pas, que ça engendre moins de production, il s'en foutait. Une méthode déplorable. Ce que nous, au Copa-Cogeca, n'avons eu de cesse de dénoncer. Du coup, les ONG nous ont cornérisés et n'ont pas arrêté de nous présenter comme des affreux conservateurs et comme lobby de l'agro-business. Moi, je n'ai pas une tête d'agro-business. On a 138ha et on travaille à 4 sur la ferme.

Toujours est-il que les agriculteurs se sont sentis infantilisés, humiliés... Ils ont dit stop... et ça a explosé. Résultat aujourd'hui? Les Ecolos ne sont pas contents parce qu'on redescend de 10 marches. Et les agriculteurs ne sont pas contents parce qu'il y a quand même les 10 à gravir. Donc ça n'a fait que des mécontents. Et pour rattraper ça, il va falloir des années».



La colère agricole de ce début d'année a traduit le ras-le-bol du secteur de ne pas être entendu (@Pleinchamp)

PC: Et pourtant, on reproche aux agriculteurs d'avoir voulu torpiller le Green Deal?

CL: «On a juste ramené du réalisme dans la mise en œuvre des BCAE. Par exemple, on imposait aux agriculteurs de garder leurs prairies... alors qu'on fait tout pour que les gens mangent moins de viande rouge, notamment parce que l'Europe ne veut plus en faire la promotion. On en fait quoi de nos prairies! Ce n'est pas nous, les humains, qui allons manger l'herbe!»

«L'enjeu majeur: le renouvellement des générations»

PC: La question du revenu était au-devant de la scène lors de la mobilisation agricole... Visiblement, l'option prônée va vers un observatoire des prix plutôt qu'une transposition de la loi Egalim que vous connaissez bien. Qu'en pensez-vous?

CL: «J'ai quand même senti David Clarinval très intéressé par ce qui

s'est passé en France, Espagne ou Croatie, où la directive de lutte contre les pratiques déloyales s'est traduite par des lois «alimentation». Ce qu'il prône, de même que le Commissaire, c'est un observatoire européen des prix pour plus de transparence, notamment par rapport aux marges captées par les distributeurs. Il faut encadrer les pratiques scandaleuses de négociations transfrontalières avec des centrales d'achat qui contournent les lois nationales en s'implantant de l'autre côté de la frontière. Il y a vraiment une volonté de relancer le débat «chaîne alimentaire» dans le chef de la Présidence belge, qui s'est montrée très courageuse, comprenant qu'il faut défendre les agriculteurs. Sans quoi, qui va produire à l'avenir... alors que 40% des agriculteurs européens vont prendre leur retraite dans les 10 prochaines années? Qui sera agriculteur demain s'il n'y a pas de considération et des revenus faibles ou trop aléatoires? Mais pour en revenir aux Belges, ils ont fait du bon boulot avec la simplification administrative, l'approche raisonnable sur la Loi sur la restauration de la nature, les NTG

(nouvelles techniques génomiques)...».

PC: Le défi majeur, pour les années à venir, c'est le renouvellement des agriculteurs?

CL: Clairement. Il y a le défi climatique pour tout le monde bien évidemment, mais il y a l'enjeu du renouvellement qui est prégnant dans tous les pays. Qui sera agriculteur demain? D'où l'importance du transfert du foncier. En France, il y a des Safers qui permettent de réorienter le foncier vers des jeunes à l'installation. Récemment en Normandie, une exploitation de 350ha à céder était convoitée par un agriculteur possédant déjà 800ha. La Safer est intervenue, ce qui a permis à 5 jeunes de s'installer. C'est possible, mais il faut une régulation face à une loi du marché qui sera toujours celle du plus offrant. Nous avons plus besoin de voisins que d'hectares».

De l'importance d'une unicité syndicale

PC: On dit souvent qu'il y a autant d'agricultures que d'agriculteurs. N'est-ce pas un peu schizophrénique d'être représentatif de cette diversité à un niveau européen?

CL: «(rires) Je peux vous dire que c'est compliqué, oui! Mais il y a des dénominateurs communs entre tous les agriculteurs: on est chef d'entreprise, on risque nos propres deniers, on investit, on travaille avec le vivant, on produit l'alimentation, on a une responsabilité environnementale supérieure à certains autres secteurs d'activités, on a une politique agricole commune... Et l'on sait que pour se défendre politiquement, il vaut mieux être unis autour de ce qui nous rassemble qu'autour de ce qui nous différencie. C'est clair qu'au Copa, quand on est 95 autour de la table à parler 7 langues, il faut savoir écouter les contingences des uns et des autres. Mais on reste agriculteurs animés par la même envie d'entreprendre, la fierté de nourrir et d'occuper l'espace intelligemment. Il faut rester responsable et solidaire. La force du syndicalisme, c'est de rester uni. D'ailleurs, beaucoup d'agriculteurs, sur les réseaux sociaux, disent qu'on ferait mieux de travailler ensemble et de nous entendre car on n'est déjà pas nombreux. Parfois, c'est difficile. Et certains partis politiques aiment exciter les tensions pour mieux nous diviser. Mais pour peser, il faut l'unité!»



Qui d'autre agit localement comme vous?

En tant qu'experts Agri, nous sommes à votre disposition. Nous apprécions tous davantage ce qui est local. En tant qu'experts Agri, nous savons mieux que quiconque ce qui se passe dans votre région. C'est pourquoi nous vous fournissons des conseils fiables et un soutien sans faille pour la réalisation de vos ambitions. Car si vous faites le choix de la durabilité, il est logique que vous bénéficiez d'un soutien durable près de chez vous, n'est-ce pas ?

Rendez-vous avec votre expert dans une agence Crelan près de chez vous.

www.crelan.be

SEMER LE CHANGEMENT:

POURQUOI L'EUROPE A BESOIN DE LA VOIX DES AGRICULTEURS? (PREMIÈRE PARTIE)

Du 6 au 9 juin prochain, 400 millions d'électeurs européens décideront de notre avenir commun. Ces élections interviennent dans un contexte géopolitique particulier et nécessitent plus que jamais une action coordonnée au niveau européen, notamment en matière d'agriculture.



Ségolène Plomteux,
Conseillère en politiques européennes
et Martin Van Kerckhove,
stagiaire en Droit européen
Conseil, Analyse et politique (CAP)

À l'occasion de la publication du rapport d'activités de la période 2019-2024 de la COMAGRI (Commission de l'Agriculture et du Développement rural), on vous propose de revenir sur ses missions et son rôle crucial en matière d'agriculture, mais également sur le poids des institutions européennes dans les politiques agricoles et de rappeler pourquoi il est important d'aller voter le 9 juin.

La COMAGRI, quésaco?

La Commission de l'Agriculture et du Développement rural (COMAGRI) est un organe de travail du Parlement européen composé de 47 députés européens et de 43 membres suppléants. Elle élabore, amende et adopte des propositions législatives de la Commission ainsi que des rapports d'initiative. Son mandat est axé sur l'élaboration de la Politique Agricole Commune (PAC) ainsi que des politiques de l'Union concernant le développement rural, la santé et le bien-être des animaux, la santé des végétaux, l'amélioration et la qualité des produits agricoles, l'approvisionnement en matières premières agricoles ainsi que la sylviculture et l'agroforesterie.

Les pouvoirs et les responsabilités du Parlement européen ont significativement augmenté depuis l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne, en 2009, puisqu'il prend désormais des décisions sur pied d'égalité avec le Conseil de l'UE (composé des ministres nationaux de l'agriculture) concernant la PAC: c'est le mécanisme de codécision. Le Parlement a donc un rôle important à jouer dans l'élaboration des politiques agricoles.

Le Parlement contrôle la Commission

Le Parlement européen a un **pouvoir de contrôle** important sur la **composition de la Commission européenne**, l'organe exécutif de l'Union européenne (qui peut proposer de nouvelles législations). Le Parlement joue un rôle essentiel dans la légitimation démocratique de cette institution exécutive de l'UE. En effet, il:

- **Approuve le choix du Président de la Commission:** réunis au sein du Conseil européen, les chefs d'état ou de gouvernement proposent un candidat pour le poste de Président de la Commission européenne. Ce choix tient compte des résultats des élections européennes et des consultations avec le Parlement européen. Lequel doit ensuite approuver ce candidat à la majorité absolue (la moitié des membres plus un) ;
- **Auditionne des Commissaires:** les candidats commissaires proposés par les États membres sont auditionnés par les commissions parlementaires compétentes du Parlement européen.
- **Approuve la Commission:** le Parlement vote pour approuver ou rejeter l'ensemble de la Commission (Président et Commissaires). Si elle est rejetée, un nouveau processus de nomination doit être entamé.

Le Dialogue stratégique d'Ursula

Actuellement, la Présidente de la Commission européenne est Ursula von der Leyen. Elle a pris ses fonctions le 1er décembre 2019 et est issue du



Le Berlaymont, siège de la Commission européenne à Bruxelles (Union européenne 2024 - Claudio Centonze)

Parti populaire européen (PPE), qui est une coalition politique de centre-droit.

La Commission est la seule institution de l'UE qui peut proposer des actes législatifs (directives, règlements, décisions) ainsi que des politiques et des programmes dans divers domaines tels que l'économie, l'environnement, la sécurité, la santé... Elle établit donc les priorités et les stratégies.

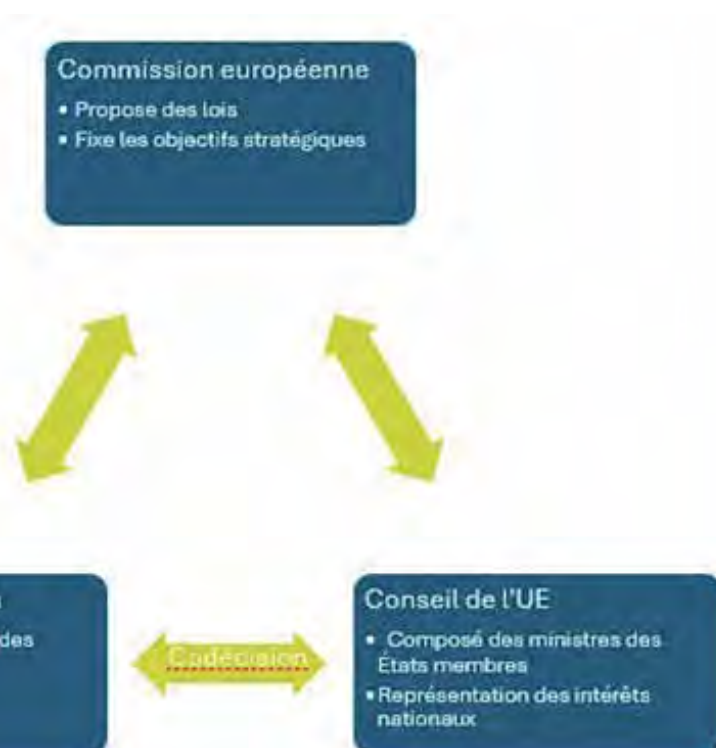
Durant le mandat actuel, la gestion des questions agricoles a évolué de manière significative. Initialement marquée par une approche dogmatique et descendante, symbolisée par le programme «Farm to Fork», cette méthode a rapidement montré ses limites en l'absence d'évaluation et de réflexion sur sa mise en œuvre. En septembre 2023, Ursula von der Leyen a reconnu ces lacunes et lancé

un «Dialogue stratégique pour l'avenir de l'agriculture», actuellement en cours à Bruxelles. Néanmoins, de nombreuses questions n'ont pas trouvé leur réponse et resteront des enjeux majeurs pour la prochaine Commission européenne. Pour être efficace, ce changement de méthode doit être poursuivi, en évitant toute polarisation stérile qui pourrait faire perdre un temps précieux.

«Que font nos députés européens?»

Le Parlement européen est actuellement composé de 705 députés. Pour la nouvelle législature, le Parlement en comptera 720. Chaque pays reçoit un nombre de députés selon la taille de sa population. Comme la Grèce, la Hongrie, le Portugal, la République-Tchèque et la Suède, la Belgique compte actuellement 21 députés. Elle

Le Parlement européen de Strasbourg (© Union européenne, 2023 - Christophe Licoppe)



« FAUT PAS CHERCHER LOIN POUR BIEN MANGER »

L'APAQ-W LANCE UNE NOUVELLE CAMPAGNE POUR QUE LE LOCAL DEVIENNE UN RÉFLEXE

Florian Mélon

Manger local, c'est bien manger, c'est manger de manière durable, c'est soutenir ses producteurs locaux... Mais c'est surtout facile ! Voilà le message de la nouvelle campagne #Jecuisinelocal destiné à faire briller le bien-manger wallon. Un message simple à résumer mais parfois un peu dur à entendre... C'est pourquoi l'APAQ-W vise une campagne durable, à 360° et qui entend toucher tous les consommateurs wallons, des plus petits aux plus âgés, des plus sportifs aux plus connectés, des amateurs de produits locaux aux habitués des grandes surfaces. Le tout pour le plus grand plaisir des agriculteurs et producteurs locaux... Parce qu'il ne faut évidemment pas chercher bien loin pour bien manger !



Manger local, c'est simple, c'est basique, et pourtant ce n'est pas encore un réflexe pour tout le monde. Face à ce constat, l'APAQ-W lance une nouvelle campagne pour que le local devienne un réflexe aussi banal que de dire « Oufiti ! » devant la qualité des produits de chez nous. La recette ? Une campagne #Jecuisinelocal à 360° pour aller toucher le consommateur où qu'il soit. Parce que manger local, c'est simple, c'est basique, et qu'il ne faut pas chercher loin pour bien manger !

Sous les pavés, un circuit court vraiment simple, proche et bénéfique

Si consommer local doit devenir un réflexe, c'est aussi parce que cette sensibilisation citoyenne fait partie de la solution à la crise agricole actuelle. « L'Europe vient d'entériner les modifications de la PAC. Le Fédéral a fixé des règles sur les prix agricoles. La Région a validé 72 mesures de simplification administrative. Et, avec l'APAQ-W, nous avons voulu fournir encore un effort supplémentaire pour soutenir les produits et les producteurs wallons avec cette campagne #Jecuisinelocal d'envergure, nous explique Willy Borsus, Ministre wallon de l'Agriculture. C'est pourquoi la Région a mis 2 millions d'euros

supplémentaires dans les actions de promotion des produits agricoles ! » En plaçant le circuit court comme une solution évidente et bénéfique pour tous, l'APAQ-W insiste : l'agriculture est aussi importante qu'accessible !

Déclinée en trois phases pour durer dans le temps et marquer les esprits, cette nouvelle campagne entend montrer que le réflexe local est simple, puisque de plus en plus de solutions existent pour consommer wallon, que le circuit court est vraiment court, puisque de plus en plus d'options d'achat locales existent sur tout le territoire, et que le réflexe local est bénéfique à tous, que ce soit d'un point de vue économique, écologique ou social puisque, contrairement à ce qu'on pense parfois, le local reste à la portée de toutes les bourses !

Concrètement, cette nouvelle campagne de l'APAQ-W va permettre non seulement de mettre en avant les circuits courts au travers d'une campagne à 360° basée à la fois sur les médias traditionnels et sur le marketing d'influence mais aussi de sensibiliser les plus jeunes et de développer la visibilité des produits locaux présents en grandes et moyennes surfaces ! Un objectif ambitieux mais surtout potentiellement très efficace, les super et hyper marchés représentant toujours quelque 56,7% de part du marché. « On n'exclut aucun acteur ni aucun partenaire pour sensibiliser le consommateur, nous indique Philippe Mattart, Directeur général de l'APAQ-W. On vise vraiment une campagne à 360° car on veut tout toucher mais surtout toucher tout le monde avec un message simple : consommer local, c'est facile, c'est être solidaire avec ses producteurs et c'est être durable ! »

Toucher tout le monde, partout, tout le temps

Cette nouvelle campagne #Jecuisinelocal a de l'ambition... Et compte bien le faire savoir ! Préparez-vous à voir des hashtags Jecuisinelocal un peu partout dans les mois à venir, à commencer par des Journées Fermes Ouvertes ici aussi repensées plus locales que jamais !

Avec pas moins de 61 fermes participantes réparties sur tout le territoire wallon et un slogan au nom révélateur, « Faut pas chercher loin pour rencontrer son modèle en vrai », ces JFO entendent à nouveau jouer la carte familiale pour sensibiliser les consommateurs au manger local. On notera que cette cuvée 2024 sera une grande première pour une vingtaine de fermes participantes, de quoi déjà promettre un grand cru ! Toujours dans l'optique de favoriser et de faciliter le circuit-court, l'APAQ-W a encore amélioré son application #jecuisinelocal.be. L'app', déjà téléchargée par plus de 12.000 consommateurs, a pour volonté de rapprocher les producteurs et les amateurs de produits locaux. Elle permet maintenant la géolocalisation facile (l'application vous montre directement quels sont les producteurs proches de vous) et de nouvelles fonctionnalités devraient suivre. Avec un message, toujours en phase avec la campagne : il ne faut pas courir des kilomètres pour trouver un producteur local proche de chez soi et des produits de qualité ! On notera enfin la mise en avant du foodtruck #Jecuisinelocal sur des événements sportifs et musicaux, dans le but d'offrir une restauration rapide et locale à un public diversifié, ainsi qu'un tout nouveau kit pédagogique à destination des élèves et de leurs enseignants afin de les sensibiliser aux questions liées à l'origine des produits, à l'étiqetage, à la qualité, etc. Toucher tout le monde, partout, tout le temps, vous dit-on !

Faites place aux petits producteurs en grandes surfaces !

Si l'action n'est pas nouvelle (en 2023, plus de 500 actions de dégustations ont été menées en grandes surfaces), elle mérite toujours d'être mise en avant : quand l'APAQ-W débarque dans une grande ou moyenne surface, c'est pour mettre en avant les petits producteurs ! L'année passée, on considère que cela a permis de sensibiliser près de 40.000 consommateurs aux circuits courts et à leurs producteurs locaux... Rien que ça ! Objectif 2024/25 : renforcer cet ancrage et cette visibilité, que ce soit via des actions de dégustations ou par des stop-rays (des panneaux de sensibilisation). L'APAQ-W veut ainsi toucher pas moins de 10.000 nouveaux consommateurs, dans plus de 40 magasins et avec l'appui de 150 producteurs. Petites, moyennes ou grandes surfaces, faites place aux (petits) producteurs du cru !

Le circuit court dans le sang

Patrick Feller, Biofarm à Tenneville

« Notre ferme familiale vise la qualité. Tout est revendu sur place, ou presque. Alors oui, parfois, c'est pas le beau saucisson Marcassou, bien droit, mais en termes de qualité, on est imbattable ! On a une saucisse fraîche qui a moins de sel que les speculoos, par exemple. On mise sur le bio, y compris dans notre magasin. Ce qui veut dire qu'on mise sur le local... Parce que, franchement, est-ce que c'est bien bio de revendre quelque chose qui vient de très loin ? »

Olivier Houard, Ferme Houard à Bomal-sur-Ourthe

« Chez nous, on fait du Blanc Bleu Belge mais aussi de l'Aubrac. Ça, ça vient d'une demande des clients de notre restaurant. Ils voulaient quelque chose de différent du BBB. Mais moi, si je dois mettre quelque chose à la carte, je dois l'élever moi-même ! Du coup, ça fait 5 ans qu'on fait de l'Aubrac. Et j'ai encore plein de projets pour mettre en avant notre production et la production locale ! Je pense qu'il y a beaucoup de touristes qui ne savent pas (encore) qu'on fait de (très) bons produits dans notre région... »

gustations ont été menées en grandes surfaces), elle mérite toujours d'être mise en avant : quand l'APAQ-W débarque dans une grande ou moyenne surface, c'est pour mettre en avant les petits producteurs ! L'année passée, on considère que cela a permis de sensibiliser près de 40.000 consommateurs aux circuits courts et à leurs producteurs locaux... Rien que ça ! Objectif 2024/25 : renforcer cet ancrage et cette visibilité, que ce soit via des actions de dégustations ou par des stop-rays (des panneaux de sensibilisation). L'APAQ-W veut ainsi toucher pas moins de 10.000 nouveaux consommateurs, dans plus de 40 magasins et avec l'appui de 150 producteurs. Petites, moyennes ou grandes surfaces, faites place aux (petits) producteurs du cru !

Au final, cette campagne #Jecuisinelocal fait écho aux demandes des agriculteurs mais aussi à celles de leurs concitoyens, comme le rappelle Willy Borsus : « Les gens souhaitent de plus en plus acheter local. Ils veulent connaître l'origine de leur alimentation, ils veulent connaître le producteur mais surtout ils veulent éviter la pièce de bœuf qui a traversé l'océan Atlantique ou qui vient des vertes campagnes irlandaises... Rappelons qu'un produit d'ici est un produit à l'empreinte écologique réduite ! » Comme quoi, s'il ne faut pas chercher bien loin pour bien manger, il ne faut pas non plus chercher bien loin pour trouver de la qualité, supporter le monde agricole et faire un geste pour la planète. Il ne reste plus qu'à ce que cela devienne un réflexe, pour le bien de tous !

Fabriqué sur notre site de Lavaux-Sainte-Anne

Le système **GENOSAN** Générateur de santé

A appliquer lors de la conception du silo

GENOSIL Améliorant et conservateur d'ensilage minéralisé

GENOSEL Sel enrichi en oligo-éléments

GENOSEL I/SE Sel enrichi en iode et Sélénium

Rue Baronne Lemonnier, 122 - 5580 LAVAUX-SAINTE-ANNE - Tél. 084/38.83.09 - Fax 084/38.95.78 - E-mail : info@monseu.be

LA LIBERTÉ CULTURALE

S'INVITE DANS LE DÉBAT SUR LE FONCIER

Un très attendu débat sur le foncier agricole était organisé ce jeudi soir à Namur avec les ténors agricoles wallons de chaque parti. Une soirée au cours de laquelle il fut question de régulation du foncier, de vente de terres publiques, de Safer, d'aides aux jeunes agriculteurs, de la notion d'agriculteur actif... Mais aussi de liberté culturelle, une notion défendue par le seul Willy Borsus alors qu'elle se trouve comme un des fondements du bail à ferme... défendu par tous! A croire que certains n'avaient pas totalement révisé leur gamme.

Ronald Pirlot

contre l'agrivoltaïsme, sans aucune ambiguïté. Par contre, si l'on stoppe l'alimentation en froment wallon de Biowanze, pensez bien que ce dernier ira le chercher ailleurs et l'importera!».

Régulation du marché acquisitif

Vient le cœur du débat, celui de l'enrayement de l'augmentation du prix des terres acquises. Les Engagés souhaitent une révision de l'attribution des aides PAC en fonction des unités de travail (au lieu du nombre d'hectares comme actuellement) afin de mieux lutter contre les sociétés de gestion. Ils se disent en faveur du droit de préemption pour les terres agricoles proches de l'exploitation. PS et Défi se sont dit favorables aux Safers (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) françaises moyennant quelques ajustements, le PS ajoutant vouloir un droit de préemption de l'Agence du foncier agricole nouvellement créée pour l'achat des terres publiques. Ecolo abonde dans ce sens, indiquant qu'il faut désormais donner à l'Agence les moyens de ses ambitions. Mais aussi instaurer une location de ces terres agricoles à des jeunes jusqu'à ce qu'ils aient la capacité de les acheter, en prenant en considération dans ce prix les montants des locations déjà versées. Pour le MR, les Safers s'inscrivent dans un contexte français totalement différent du nôtre. «En Flandre, ils estiment sa mise en application à 2 milliards d'Euros!» Avant de rappeler sa volonté de doter l'Agence du foncier de moyens pour acquérir les terres mises en vente par les pouvoirs publics (Commune, CPAS...). Le PTB pour sa part entrevoit la création d'une banque publique d'investissement pour accorder des prêts aux jeunes à des taux préférentiels.

Bail à ferme

Pour tous, il faut rendre le bail à ferme obligatoire, en s'attelant au statut d'agriculteur actif pour lutter contre les sociétés de gestion dépeintes comme des prédateurs. Ce qui poussera également à évoquer l'épineuse question des pensionnés. «Il y a également un déficit d'information qu'il faudra combler» précise Eddy Fontaine.

Terres publiques

Pour le PTB, l'Etat doit donner l'exemple en favorisant exclusivement l'agroécologie et le bio. Exit le reste! Le MR répète avec fermeté

son opposition de lier l'octroi des terres en fonction de critères culturels. «Une fois encore, je refuse de dire à un agriculteur comment il doit cultiver. Pour moi, l'agroécologie, c'est bien, le conventionnel c'est bien, le bio aussi, le maraîchage aussi... Je refuse qu'on lie les baux à certains en excluant les autres». Une remarque qui n'engendre pas l'enthousiasme de l'assemblée, loin s'en faut. Ce qui vaut au Ministre cette boutade: «je suis face à cinquante nuances de vert». Amaury Alexandre fait part de son expérience à la Province de Namur: «Nous avons entamé un cadastre des terres publiques que nous allons mettre à disposition prioritairement des jeunes». François Desquesnes abonde, en ajoutant le critère «alimentaire» au critère «jeunes» pour l'attribution prioritaire des terrains. Eddy Fontaine quant à lui évoque la création d'un statut pour le foncier public. Quant à Ecolo, il veut systématiser l'expérience pilote menée par Terre en Vue à Namur, à savoir cadastrer les besoins alimentaires et les terrains publics afin de faire corrélés les deux.

Après avoir succinctement abordé la question des coopératives foncières, chacune des parties a été invitée à présenter sa conclusion.

Conclusion

Que retenir de tout ça? Après avoir rendu aux agriculteurs les clés de leurs exploitations en assouplissant ces dernières semaines des mesures allant souvent à contre-courant du bon sens paysan – pensons à l'agriculture de dates –, certains semblent vouloir à nouveau cadenasser les règles. Et mettre en place une régulation du foncier... basée sur l'imposition de choix culturels, remettant en cause la base même de leur métier: la liberté culturelle. Laquelle constitue pourtant un fondement du bail à ferme que par ailleurs tous défendent!

Cela ressemble un peu à la comptine: «trois pas en avant, deux pas en arrière». Sauf qu'à jouer ainsi au yo-yo avec une profession qui demande de la stabilité et une vision à long terme pour pouvoir faire face à des emprunts amortis pluri-annuellement, cela ajoute un peu plus d'instabilité à la profession. Une manière particulière de susciter des vocations... Sans compter la grande absence de ce débat: la question du revenu, préalable à toute acquisition de terrain, mais aussi à cette transition souhaitée par les agriculteurs.

Ils l'ont dit...

- «Il faut favoriser le fermage comme mode de location des terres agricoles en Wallonie». Il semble qu'il y ait eu confusion entre le fermage (qui est le loyer payé dans le cadre d'un bail à ferme) et le bail à ferme lui-même.
- «Lors de l'acquisition de terres, il faut réduire le précompte immobilier pour favoriser l'installation des jeunes agriculteurs». Sans doute l'auteur a-t-il confondu avec les droits d'enregistrement.



Le débat foncier a permis à chaque parti (de g à dr Les Engagés, Ecolo, MR, PTB, Défi et PS) de confronter leurs idées

C'est aux Facultés universitaires de Namur, dans l'auditoire Adam Smith – l'un des pères du libéralisme économique (!) – que s'est tenu un débat central pour l'avenir du monde agricole: celui du foncier. Un enjeu à ce point crucial qu'il a réuni un parterre copieusement garni..., mais pas par des agriculteurs puisqu'ils n'étaient qu'une dizaine à avoir répondu à l'invitation de Terre en Vue, FIAN et la Fugea. Face à l'assemblée, 6 représentants de chaque parti politique, à savoir François Desquesnes (Les Engagés), Céline Tellier (Ecolo), Willy Borsus (MR), Laszlo Schonbrodt (PTB), Amaury Alexandre (Défi) et Eddy Fontaine (PS). Chacun ayant entre une et deux minutes pour répondre aux 6 thématiques envisagées. Avec une position souvent opposée entre le MR d'une part, et les 5 autres partis d'autre part.

Primauté de la fonction nourricière

Sur la question de protéger les 50.000Ha de SAU (Surface agricole utile) pour qu'ils conservent leur affectation agricole, tous les partis se sont montrés unanimement pour. «Quitte à mettre en place, comme en Flandre, un système de compensation pour payer le manque à gagner d'un terrain qui resterait agricole plutôt que de devenir zone à bâtir» précise François Desquesnes.

Par contre, Willy Borsus, même s'il défend la primauté de la fonction nourricière de l'agriculture, s'est dit opposé à son inscription formelle dans le CoDT (Code de développement territorial). «La réforme du CoDT a instauré le concept de «centralités» pour lutter contre l'étalement urbain. Cela aura un impact positif concret contre l'artificialisation des terres agricoles. Et ce qu'attendent les agriculteurs dans les fermes, c'est du concret. Mais n'attendez pas de moi que j'aie à dire aux agriculteurs ce qu'ils

doivent cultiver sur leurs champs et comment ils doivent le faire. Je m'y refuse».

Terre et production énergétique

Dès lors que la primauté de la fonction nourricière de l'agriculture est admise, comment se positionnent les 6 partis sur les affectations des terres à des fins énergétiques comme l'agrivoltaïsme, les agro-carburants (et leurs apports de froment) ou la biométhanisation (et ses apports de maïs)? Là encore, les partis ont clairement clamé leur opposition, avec toutefois des petites nuances. «Le secteur énergétique doit revenir dans le giron public» déclare Laszlo Schonbrodt. «Si un projet agrivoltaïque est viable, pourquoi pas. Mais ça doit être développé de façon ciblée et intelligente» évoque François Desquesnes. «Oui à la biométhanisation, mais à taille moyenne» ajoute Amaury Alexandre. «Ecolo est favorable aux énergies renouvelables, mais contre si cela supprime la fonction nourricière» a commenté Céline Tellier. Quant à Eddy Fontaine, le photovoltaïsme doit se limiter aux toitures. Le MR a, ici aussi, marqué sa différence en refusant de se positionner clairement contre l'affectation énergétique des terres. «Je suis totalement



Seul le MR s'est positionné contre, estimant que le politique n'a pas à entraver la liberté culturelle des agriculteurs

L'hymne de nos campagnes

PROVINCE DE LIÈGE

LA FWA AUX PORTES OUVERTES DE LA FERME LARUELLE

C'était la toute grande foule, ce samedi 11 mai à Les Waleffes (Faimies), à l'occasion de la traditionnelle journée portes ouvertes à la Ferme Laruelle. Une manifestation à laquelle participe traditionnellement la FWA. Sous la houlette de Cheyenne Berger et Natacha Lambotte, les enfants ont pu s'adonner à une chasse aux trésors. Le but étant de découvrir 6 mots-clés dissimulés dans la ferme. Et ainsi mettre un nom sur les animaux et les activités de l'agriculteur. Avec, au final, une récompense à travers un sac réutilisable composé d'un livre de coloriage, de pins FWA et UAW et de documentation sur la pyramide alimentaire et le lait. De quoi s'en retourner avec des souvenirs plein la tête.



PROVINCE DE NAMUR

MONTGOLFIÈRE ET AGRICULTURE

Ronald Pirlot

UN ATERRISSAGE DE RAISON

Agriculteur à Lessive (Rochefort), Pol Bouche appréhende, tous les deux ans, le grand rassemblement de montgolfières de Han-sur-Lesse. «Un superbe spectacle aux retombées touristiques indéniables pour la région», reconnaît l'agriculteur, mais qui ne prend pas assez en considération, selon lui, les nuisances des atterrissages – dégâts aux cultures ou aux prairies pas encore fauchées, apeurement du bétail – pour les agriculteurs. Des désagréments dont les aérostats sont conscients, évitant autant que possible d'atterrir dans des endroits susceptibles de causer des dégâts. Et si tel devait être le cas, ils ont une assurance civile pour couvrir ceux-ci.

Tous les deux ans, le grand rassemblement international de montgolfières d'Han-sur-Lesse drainent un public considérable. Il faut dire que voir s'élancer, sept fois en quelques jours, une quarantaine de montgolfières dans les airs constitue un spectacle à chaque fois scintillant. Un panache de toiles mues par la seule force motrice de l'air chaud s'envole pour aller titiller les nuages et offrir, dans la nacelle comme sur le plancher des vaches, un spectacle à couper le souffle.

Si Pol Bouche est au nombre des amateurs s'émerveillant devant l'envol des ballons, il goûte nettement moins... leur atterrissage. Et surtout leurs conséquences pour ses prairies où les aérostats sont susceptibles de poser leur ballon. «Dans des prairies en attente d'être fauchées, les nacelles aplatissent les herbes. Et parfois sur plusieurs mètres. De même que l'imposante toile et les personnes qui la replient. Sans compter les véhicules qui viennent rechercher le matériel et qui, lors d'année pluvieuse comme celle-ci, font des ornières dans le sol». Pour l'agriculteur, le problème est le même lorsque la prairie est occupée par du bétail. «Le bruit des

brûleurs, mais aussi l'impact visuel des ballons atterrissant effraient le bétail qui, apeurés, peut forcer la clôture et s'enfuir».

«On évite les cultures et les prés pâturés»

Des désagréments dont est conscient l'organisateur du grand rassemblement, lui-même aérostatier. «Quand on décolle, on ne sait jamais à l'avance où on va atterrir. Juste sait-on dans quelle direction approximative on va s'orienter et la durée de notre vol, environ 1h» explique Eric Lannoy. «Pour ma part, en fin de vol, je descends toujours d'altitude pour scruter un endroit de pose, en prenant soin d'éviter les cultures et les endroits où se trouve du bétail. Parfois, on n'a pas tellement le choix, mais c'est rarissime. Sur 550 heures de vol, ça a dû m'arriver 3 fois de déroger à cette règle pour des raisons de sécurité. Et à chaque fois, j'ai pris contact avec l'agriculteur pour, d'une part, lui demander l'autorisation pour permettre à l'équipe au sol de rentrer sur ladite parcelle pour récupérer le matériel, et pour l'indemniser».



Si l'on sait d'où part une montgolfière, on ne sait jamais à l'avance où elle atterrira @Pleinchamp

Que dit la loi?

«Les montgolfières sont soumises à la réglementation aérienne» précise le service de conseil juridique de la FWA. Dans ce cadre, la loi oblige «le propriétaire de la montgolfière à contracter une assurance en responsabilité civile (respectant la législation en matière d'aviation), prenant en charge les dommages causés, tant par le pilote aux passagers ou à des personnes ne se trouvant pas à bord de l'avion ou autres engins, ainsi qu'à des biens matériels ; Laquelle assurance, par ailleurs, défend contre les prétentions en dommages-intérêts injustifiées».

Il est dès lors conseillé à l'exploitant d'un champ ayant constaté des dégâts à ses cultures, de se renseigner pour connaître l'identité du

propriétaire du ballon ou de la personne ayant organisé le vol en ballon. Ce qui n'est pas une sinécure si la parcelle se trouve éloignée de l'exploitation et que le pilote de montgolfière n'a pas attendu son reste pour s'éclipser dans la nature. D'autant que depuis quatre ans, les vols de montgolfières ne sont plus soumis à une obligation de déclaration auprès d'une autorité compétente. Dès lors, tout repose sur l'honnêteté de l'aérostatier. «C'est le cas avec la grande majorité des pratiquants. Ce n'est en effet pas dans notre intérêt d'être en conflit avec le monde agricole» ajoute Eric Lannoy. Lequel annonce que le problème ne se représentera pas dans deux ans. En effet, l'Asbl familiale qu'il gère a décidé d'arrêter l'événement, celui-ci prenant une trop grande ampleur difficile à assumer pour une petite structure.

PROVINCE DE LIÈGE

LE FESTIVAL DE L'AGROÉCOLOGIE

EST DE RETOUR !

Le festival de l'agroécologie est de retour pour sa 4ème édition le 19 et 20 juin 2024 à la ferme de Freloux (Fexhe-le-Haut-Clocher). Organisé par Greenotec et le Service public de Wallonie, ce festival est l'occasion de découvrir ou d'approfondir des pratiques en lien avec l'agriculture de conservation et d'échanger avec des experts sur le sujet.



Alice Cousin,
Chargée de Projet Res'eau
et Jihed Ezzine, stagiaire au
Conseil, Analyse et Politique (CAP)

Un programme riche et varié est prévu pour cette 4ème édition du festival de l'agroécologie et de l'agriculture de conservation: conférence avec des experts internationaux, formations phytolice, démonstrations robotiques, plateforme de couverts, profil de sol, témoignages d'agriculteurs, ...

Le CRA-W, partenaire scientifique de ce festival, sera présent pour exposer ses recherches sur le sujet. Il proposera notamment de mesurer la stabilité de votre sol grâce à un outil particulier qu'il a développé: le QuantiSlakeTest (QST). Venez avec vos échantillons de sol!

Le QuantiSlakeTest, qu'est-ce que c'est?

Le QST est un dispositif de mesure pour évaluer la stabilité structurale des sols agricoles. Pour quoi faire? Pour avoir une idée de la stabilité de son sol et voir l'impact de ses pratiques agricoles sur le risque d'érosion de son sol. Ce test consiste en une pesée dynamique d'un échantillon de sol structuré immergé dans de l'eau. La vitesse de dégradation du bloc de sol dans l'eau donne une idée de sa sensibilité à l'érosion. Au plus celui-ci va se désagréger rapidement, au plus il sera sujet à l'érosion, avec donc une faible stabilité structurale. Assez simple à réaliser, ce test permet de mesurer l'impact de pratiques agricoles telles que le travail du sol, les couverts végétaux, les associations de cultures... sur la sensibilité du sol

à l'érosion. Venez découvrir en direct la méthode innovante du QuantiSlakeTest lors du festival La FWA aura également un stand, venez nous rejoindre et échanger avec nous!

Cet événement est communiqué grâce au projet Res'eau, mené par la FWA et financé par la SPGE. Ce projet vise à soutenir et mettre en avant les initiatives agricoles favorables à la protection de l'eau. Plus d'infos sur les actions du projet :

<https://www.fwa.be/reseau>

Mercredi 19 et jeudi 20
JUN 2024
le festival de
L'AGROÉCOLOGIE et
de L'AGRICULTURE de
CONSERVATION
FA²C
www.festival-acs.be

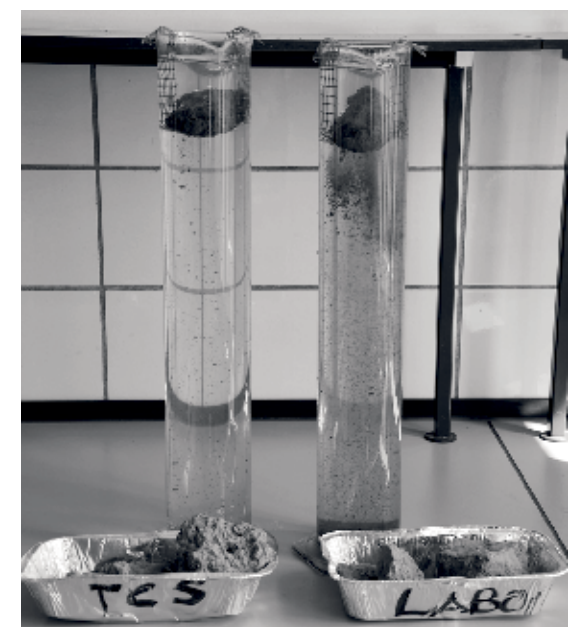
4ème Édition

pour plus d'infos

Recherche agronomique
Conférences
Démonstration dynamique

Machinisme spécialisé
Agrofourniture spécialisée
Essais agricoles

Plateformes de couverts
Agriculture Biologique
Conseil agricole



©CRA-W - Démonstration d'un SlakeTest (test qualitatif visuel) sur un échantillon de sol provenant d'une parcelle avec technique culturale simplifiée (à gauche) et d'une parcelle labourée (à droite). L'échantillon de sol provenant de la parcelle labourée se désagrége plus vite que celui provenant de la parcelle sous TCS. Le QuantiSlakeTest s'inspire de cette expérience à laquelle s'ajoute une balance connectée pour mesurer la perte de sol dans le grillage.

UNE JOURNÉE « FENDTASTIQUE » EN VUE

Olivia Leruth

À L'HIPPODROME DE KUURNE CE 30 JUIN !

Fan inconditionnel de la marque Fendt ? Arrêtez tout, cet article est pour vous ! Le distributeur Hilaire Van der Haeghe vient d'annoncer la tenue d'une grande réunion d'engins de la célèbre marque allemande le 30 juin prochain à l'Hippodrome de Kuurne, près de Courtrai. Une occasion unique de venir admirer les modèles phares, du plus ancien au plus récent...

L'entreprise familiale Hilaire Van der Haeghe existe aujourd'hui depuis plus de 125 ans. Pour clôturer cet anniversaire pas comme les autres, le distributeur a décidé d'organiser un grand rassemblement de Fendt - un « Fendt Treffen » - le dimanche 30 juin de 11 à 17h à l'Hippodrome de Kuurne. Julien Vanderhaeghe, Business Unit Manager de la société, explique le lien tout particulier

qu'entretiennent certains agriculteur avec la marque : « Fendt n'est pas un tracteur comme les autres. C'est une marque qui compte de nombreux fans fidèles, très fiers de leur tracteur. [...] ce n'est donc pas seulement une réunion de tracteurs, mais un grand rassemblement de propriétaires, d'utilisateurs et de passionnés des tracteurs Fendt ».

L'occasion d'y croiser quelques ancêtres, restaurés ou non, mais aussi des nouveautés jamais encore exposées en Belgique selon le distributeur, notamment la toute dernière série Fendt 600, parmi d'autres modèles de la marque. Attendez vous à des défilés, des démonstrations, des remises de trophées, des activités spécialement conçues pour les enfants et même une bénédiction des tracteurs présents... Bref, tout ce qu'il faudra pour faire passer un excellent moment aux fans qui se respectent, qui pourront également en profiter pour faire le plein d'accessoires dans la boutique archi complète aux couleurs vertes et grises...



Un autre rassemblement avait déjà eu lieu en 2006 à l'Hippodrome de Kuurne. @hhagri

Plus d'infos ?

Inscrivez-vous ou réservez votre billet sur le site www.fendttreffen.be. Une information qui ravira les parents d'agriculteurs en herbe : l'entrée est gratuite pour les moins de 12 ans !

LES CUMA : RINGARDES OU VOIES D'AVENIR ?

Les CUMA – Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole – n'ont pas toujours eu bonne presse en Wallonie. Pourtant, ce modèle coopératif, qui a fait ses preuves en France, séduit de plus en plus de producteurs wallons. Lors du prochain Comptoir de l'Innovation, co-organisé par la FWA en partenariat avec Agri-innovation, le réseau PAC, Crédal et avec le soutien de Cera, nous donnerons la parole à ces agriculteurs qui ont choisi la voie collective. Cet événement se tiendra le 13 juin prochain et promet d'être riche en échanges et découvertes.

Ces coopératives permettent également une mutualisation des risques et une acquisition de matériel innovant.

Un modèle coopératif porteur d'innovation

Le statut coopératif des CUMA constitue un levier d'innovation remarquable. En mutualisant les ressources, les agriculteurs peuvent accéder à des équipements modernes qu'ils ne pourraient s'offrir individuellement. De plus, cette mise en commun favorise l'échange de savoir-faire et d'expertise, créant ainsi une dynamique de progrès collectif. Les avantages économiques sont clairs: une gestion optimale des coûts de mécanisation et une répartition des charges qui permettent de contenir les dépenses structurelles.

Témoignages d'agriculteurs: la force du collectif

Lors de l'événement, nous aurons l'occasion d'entendre les témoignages d'agriculteurs wallons ayant adopté ce modèle coopéra-



Laura Lahon, Conseillère Coopératives et chargée de projet céréales bio Conseil, Analyse et Politique (CAP)

tif. Ces échanges permettront de mettre en lumière la réalité quotidienne des CUMA et de démontrer leur valeur ajoutée souvent sous-estimée. Des agriculteurs partageront leurs expériences, expliquant comment la mise en commun du matériel a permis de réduire les coûts de production et d'améliorer la compétitivité de leurs exploitations.

Faciliter la transition et la diversification

Les CUMA jouent également un rôle crucial dans la facilitation des transitions et des diversifications agricoles. En mutualisant les ressources, les agriculteurs peuvent expérimenter de nouvelles cultures ou pratiques agricoles sans supporter seuls les risques financiers. Cela permet d'introduire des innovations et de s'adapter plus facilement aux évolutions du marché et des réglementations.

Conclusion

Les CUMA représentent bien plus qu'une simple solution de partage de matériel. Elles sont un vecteur d'innovation, de solidarité et de compétitivité pour les agriculteurs. Ne manquez pas cette occasion

de découvrir leur potentiel lors des Comptoirs de l'Innovation le 13 juin prochain. Inscrivez-vous dès maintenant pour explorer les nombreuses possibilités offertes par ce modèle coopératif et comprendre pourquoi il constitue une voie d'avenir pour l'agriculture.

En pratique

Où?

Ferme Frocourt (Fabrice Flamend) à Eghezée.

Quand?

13 juin après-midi.

Comment?

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 7 juin, inscrivez-vous via le QR code suivant.



C'est avec grand plaisir que nous annonçons le retour des Comptoirs de l'Innovation le 13 juin, avec pour thème d'ouverture les CUMA. Les Comptoirs de l'Innovation sont une initiative d'Agri-Innovation (ACW) et du Réseau Wallon PAC. Cette treizième édition est organisée conjointement avec Crédal et la FWA. Les CUMA ne se contentent pas de faciliter l'accès aux aides à l'investissement, elles offrent une multitude d'avantages souvent sous-estimés: contrôle des coûts de mécanisation, partage d'expertise et optimisation des plannings.



Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter le CePICOP
Mail : info@cepiscop.be - Tél : 0499/63.99.00 - Site : <https://centrespilotes.be>

Réalisés grâce au concours et au soutien : du SPW-Direction de la Recherche et du Développement, du BWAQ asbl, du CARAH asbl, du CRA-W, du CORDER asbl, de la Province de Liège - Agriculture, de ULG-GxABT, de l'OPA qualité Ciney asbl, de Requasud asbl. Cet avis ne peut être diffusé sans l'accord du CePICOP

Prochain avertissement le 28 mai 2024

EN RÉSUMÉ, CETTE SEMAINE :

FROMENT	<p>Stades : La grande majorité des froments a dépassé le stade dernière feuille étalée (BBCH 39) et se dirige vers le stade épisaison (BBCH 51-59). Les variétés plus hâtives comme Campesino ou RGT Perkussio sont déjà à la fin de l'épisaison (BBCH 57-59) voire au début de la floraison (BBCH 61).</p> <p>Maladies : Les pressions en rouille jaune, septoriose et rouille brune sont toujours élevées. Les conseils énoncés la semaine passée restent d'actualité.</p> <ul style="list-style-type: none"> Si vous avez traité il y a plus de deux semaines et que vous observez des foyers actifs de rouille jaune, il est recommandé de traiter à nouveau vos parcelles. Si vous avez traité il y a 4 semaines contre la septoriose et que votre froment a atteint ou dépassé le stade dernière feuille étalée (BBCH 39), il est recommandé de réaliser un traitement complet qui protégera le froment pour le reste de la saison. Si vous avez traité il y a moins de trois semaines et que vous n'observez pas de foyers actifs de rouille jaune, il est recommandé d'attendre une semaine de plus pour réaliser le traitement complet. <p>Ravageurs : Pas d'alerte, la surveillance continue.</p>
	<p>Stades : Floraison du pois protéagineux d'hiver et de la féverole d'hiver.</p> <p>Maladies : La protection des cultures pendant la floraison se fait préventivement, par l'utilisation de fongicides. Les conditions humides sont favorables au développement d'antracnose et de botrytis.</p> <p>Désherbage des protéagineux de printemps : Restrictions d'utilisation de la bentazone en 2024.</p>
PROTÉAGINEUX	

RAVAGEURS DE PRINTEMPS : COMMENT OBSERVER VOS PARCELLES ?

En céréales, les ravageurs de printemps sont principalement les pucerons de l'épi, les cécidomyies oranges et les criocères (lémas).

LES PUCERONS : En piquant l'épi en formation, les pucerons impactent négativement le poids et le nombre de grains. Cependant, pour observer des dégâts très significatifs, les populations de pucerons doivent être très importantes, de l'ordre d'une dizaine de pucerons par talle. Les principales espèces observées en céréales sont *Sitobion avenae* (épi et feuilles), *Metopolophium dirhodum* (principalement sur feuilles) et *Rhopalosiphum padi* (principalement sur épi).

Comme mentionné par Arvalis, il faut observer 5 fois au hasard dans la parcelle 4 épis successifs (20 épis en tout). Un traitement insecticide est recommandé lorsqu'un épi sur deux est colonisé par au moins un puceron entre l'épisaison et le stade « grain pâteux ». Les pucerons de l'épi et du feuillage en céréales sont très régulièrement contrôlés par leurs ennemis naturels (syrphes, coccinelles, chrysopes, hyménoptères parasites) et ce contrôle naturel est parfois fortement réduit par un traitement insecticide, surtout si des produits non-sélectifs sont utilisés, ce qui peut conduire à de fortes pullulations de pucerons par la suite. Il convient donc de réfléchir à l'opportunité de chaque traitement et de n'intervenir que si nécessaire. Il est inutile de traiter avant l'épisaison sur les pucerons sur feuilles. Les produits insecticides sont des produits de contact (il n'est pas toujours facile de toucher correctement l'épi). Traiter dans de bonnes conditions (très tôt le matin, HR, volume minimum de 150 l/ha).

LES CRIOCÈRES (LÉMAS) : Ces insectes font généralement des dégâts visuels (rongent le parenchyme des feuilles entre les nervures) mais ont peu d'impact sur le rendement (sauf en cas d'infestation massive). Les céréales de printemps y sont plus sensibles que les céréales d'hiver. Dans ces conditions, ce sont surtout les dernières feuilles qui doivent être protégées. Les pontes de

criocères sont assez étalées dans le temps (plusieurs semaines) et interviennent tôt, c'est-à-dire avant le stade dernière feuille étalée, ne protégera pas des nouvelles pontes qui pourraient survenir sur le haut des plantes. Un traitement sera recommandé (selon Arvalis) si la pression est supérieure à 2,5 larves par tige à l'épisaison.

RECONNAITRE LES AUXILIAIRES :

Microhyménoptères parasites, coccinelles, syrphes et chrysopes ... sont des alliés précieux et permettent de limiter les populations des ravageurs (voir photos ci-dessous). Leurs larves (très voraces) peuvent ainsi réaliser une régulation naturelle très efficace. Il est donc préférable d'éviter les interventions trop précoces afin de préserver les auxiliaires si le seuil n'est pas atteint. Les araignées, les carabes ou encore les anthorcorides peuvent également participer à cette régulation.

LES CÉCIDOMYIES ORANGES : Des quatre cécidomyies des céréales, la cécidomyie orange du blé, *Sitodiplosis mosellana*, est la plus nuisible. Ces minuscules diptères ont l'aspect de petits moustiques de 0,5 à 3 mm de couleur orange vif. La surveillance des vols dans notre réseau se réalise à l'aide de pièges à phéromones et grâce modèle OAD Céci'blé (CRA-W). Plus d'infos sur ce ravageur dans cette brochure du CRA-W : <https://www.cra.wallonie.be/fr/la-ccidomyie-orange-du-ble-et-autres-ccidomyies-des-cereales> ou sur le site OAD <https://www.agromet.be/fr/oad/froment/cecible/v2/>

Sans piège, l'observation de la cécidomyie est impossible en pleine journée. Il faut se rendre dans vos parcelles de froments au crépuscule et passer une baguette tenue horizontalement à hauteur des épis. Cette opération dérange les éventuelles femelles occupées à pondre, et il est ainsi possible d'en estimer le nombre. Si plus d'une vingtaine d'insectes s'envolent/m², un traitement insecticide est alors recommandé.



Figure 1 Puceron sur céréale

POINT SUR LES POPULATIONS ACTUELLES DE RAVAGEURS EN CÉRÉALES

PUCERONS : Les observations du réseau montrent des populations de pucerons peu nombreuses et des auxiliaires déjà présents. La surveillance

continue dans les prochaines semaines.

CÉCIDOMYIES ORANGES : Une partie des cécidomyies oranges est sortie ces derniers jours comme le montre le relevé des pièges (à phéromones) du réseau. Les individus piégés restent toutefois peu nombreux. Aucune alerte

générale de traitement n'est donnée pour ces insectes.

AUTRES : Des adultes, des larves et des œufs de criocères (lémas) sont observés dans les parcelles. La surveillance continue.

Groupe « Ravageurs », A. Nysten



Puceron allié avec une colonie de 4 larves (CePICOP)



Sitobion avenae avec cornicules noires (appendices situés de part et d'autre de la partie postérieure de l'abdomen). Source : Arvalis



Pucerons et coccinelle sur épi (CePICOP)

SATANÉS CORVIDÉS

Chaque année, ils reviennent en plus grand nombre et sèment le chaos dans les champs, se régaland des graines et jeunes pousses. Les corvidés sont devenus un fléau pour les agriculteurs. Peu de solutions existent pour y faire face, et quand on les met en place, d'autres problèmes surviennent...

Mathilde Guillaume et Didier Vieuxtemps, Conseiller Nature, Biodiversité, Chasse Conseil, Analyse et Politique (CAP)

Jean Marot, agri-conseiller de Soignies, nous a alerté sur le cas d'un agriculteur de sa commune qui a mis en place un canon effaroucheur, plutôt efficace contre les envahissants corvidés, mais peu apprécié du voisinage. L'agri-conseiller a interpellé sa commune sur le cas de l'agriculteur en particulier, ainsi que sur cette problématique globale, sans pour autant avoir obtenu de réponse quant à une potentielle solution.

d'hiver, une implantation tardive du fait des conditions de récolte de la culture précédente et des conditions climatiques de ce début d'année. De nombreux corvidés logeant dans les bois voisins se sont empressés de venir festoyer. Pour éviter des dommages à ses céréales, l'agriculteur a installé un canon effaroucheur. Celui-ci se trouvait à bonne distance des habitations et fonctionnait en journée.

Un semis plus tardif

L'agriculteur cultive un champ à Braine-le-Comte. Début février, il y a emblavé une culture de froment

Une surprise malvenue

Le 17 mars, l'agriculteur reçoit la visite de la police suite à la plainte d'une propriétaire de chevaux logés

dans un manège voisin. Le canon ne respecterait pas l'article 241 du règlement communal, et plus précisément l'intervalle de temps qui sépare deux déflagrations. L'agriculteur s'empresse de régler le canon et tout est bien qui finit bien... ou presque. Quelques jours plus tard, il reçoit un PV dressé ainsi qu'une amende dont le montant maximum s'élèverait à 500€. Une surprise dont il se serait bien passé.

Plainte remontée à la commune

L'agriculteur a contesté cette amende, mais a fait part de son souci à son agri-conseiller qui a remonté l'information à l'échevin de l'agriculture et au bourgmestre de sa commune.

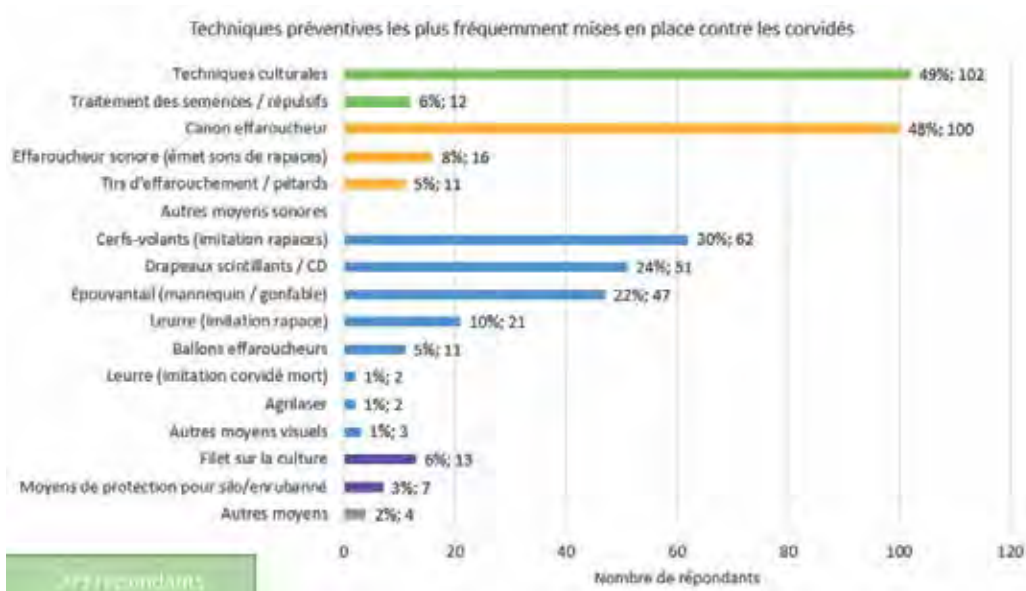
L'échevin affirme qu'il va écrire à la ministre Tellier afin de lui faire part de ces exemples concrets et des dégâts causés. Il a également rencontré le DNF «qui comprend les enjeux des agriculteurs par rapport à cette problématique mais qui se doit d'appliquer la législation et ligne de conduite du cabinet». Il espère donc obtenir des réponses du cabinet ministériel.

Le bourgmestre, également Président de l'Union des Villes et Communes de Wallonie, se montre moins compréhensif: «nous sommes sans cesse interpellés par «des» citoyens pour «des» canons effaroucheurs. Si «on» n'envoie pas la police pour faire respecter le règlement général de Police, on nous taxe d'être laxistes («que fait la police»?) et des quartiers entiers s'élèvent contre nous. Si «on» envoie la police, on se fait taxer de manquer de latitude de la part d'un secteur en souffrance avec une problématique des corvidés qui doit se régler une fois pour toutes à un autre niveau de pouvoir.» La décision concernant l'amende est donc main-

tenant entre les mains du service des amendes administratives...

Une problématique globale

Les populations de corvidés ne font qu'augmenter, leur voracité aussi, et le retrait de toutes les solutions répulsives chimiques (et in fine silencieuses), ainsi que l'inaction des autorités régionales compétentes font que bon nombre d'agriculteurs n'ont pas d'autre choix que de passer par les canons d'effarouchement pour tenter de lutter contre ces invasions et préserver leur bien, source de revenu. Bien qu'efficace, l'effarouchement par canon est loin de faire l'unanimité parmi les voisins ou encore, en cette période électorale, aux autorités communales... et l'agriculteur de se demander ce qu'il va bien pouvoir faire pour protéger ses champs de maïs à venir.



Zoom fwa



Depuis des années, la FWA dénonce une situation intenable pour les agriculteurs. Elle a organisé un sondage auprès de 300 membres et constitué un dossier bien argumenté sur les dégâts agricoles causés par les corvidés. Elle prône une simplification des demandes de dérogation et a obtenu un système de demande collective lancé en 2024. Elle demande aussi la mise en œuvre d'un mécanisme de dédommagement pour les dégâts commis par des espèces protégées comme les corvidés, ainsi qu'un monitoring sérieux des populations de corvidés en Wallonie.

CONSEILLERS DE TERRAIN DÉDIÉS À LA PROTECTION DES SOLS CONTRE L'ÉROSION

L'Asbl Natagriwal a été mandatée par la Wallonie d'une nouvelle mission de conseil en lien avec la thématique de la protection des sols. À partir du mois de juin, des conseillers «protection des sols» contre l'érosion seront disponibles pour accompagner tous les agriculteurs intéressés.

L'érosion hydrique est un phénomène naturel qui touche particulièrement les sols agricoles en Wallonie. Lors des fortes pluies, les particules de sol se détachent et créent des coulées de terre qui provoquent des dégâts et engendrent, sur le long terme, une baisse de productivité des parcelles agricoles. Il existe pourtant de nombreux moyens d'action qui permettent aux agriculteurs de protéger leurs sols et lutter contre l'érosion:

- Les actions agronomiques visent à améliorer la stabilité structurale des sols afin de minimiser le détachement des particules de sol: apport en matières organiques, adaptation des rotations, réduction des longueurs de pente et ruptures d'assolement, intercultures longues, travail du sol simplifié... Ces ajustements sont à mettre en action en priorité car ils améliorent le comportement des sols en cas de précipitations et leur résilience face aux

aléas climatiques.
- Les aménagements hydrauliques ont pour but de ralentir et rediriger le ruissellement des pluies: bandes enherbées, haies, zones d'immersion temporaire, barrages filtrants, fossés intra-parcellaires, noues, fossés-talus, mares-tampons, bassins de rétention...

Un accompagnement personnalisé...

Si de nombreuses solutions existent, elles sont parfois complexes à mettre en œuvre. Le Gouvernement wallon a donc confié une nouvelle mission à l'Asbl Natagriwal pour développer un service de conseil en protection des sols contre l'érosion au service des agriculteurs. Cette nouvelle équipe de conseillers de terrain sera active

sur l'ensemble de la Wallonie afin d'accompagner les agriculteurs dans leurs démarches de protection des sols.

Ce service d'accompagnement inclut:
- Un diagnostic du risque érosif des parcelles;
- Une analyse de terrain des différentes solutions et subsides associés;
- La mise en place et le suivi des solutions concertées et adaptées.

... au service du monde agricole

Cet encadrement est individuel et gratuit. Il est destiné aux agriculteurs et agricultrices soucieux de protéger leurs sols contre l'érosion et les coulées de terre. Dès à présent, ces conseillers interviennent déjà auprès des agriculteurs identifiés dans les sites étudiés par GISER (Gestion Intégrée Sol-Érosion-Ruissellement),



©Natagriwal

à la demande du Service Public de Wallonie. Natagriwal contacte directement les agriculteurs des bassins versants concernés et initie une concertation avec les acteurs locaux afin de trouver des solutions à la hauteur des enjeux.

À partir du mois de juin, les conseillers seront disponibles pour accompagner tous les agriculteurs intéressés par la thématique de protection des sols. Ces derniers peuvent déjà prendre rendez-vous au 0497/05.46.50 ou via l'adresse mail protection.sols@natagriwal.be. Il est également possible de faire plus amples connaissances avec ce service au Festival de l'agroécologie et de l'agriculture de conservation (19-20 juin) à Fexhe-le-Haut-Clocher et à la Foire agricole de Libramont (26-29 juillet) sur le stand de Natagriwal!



ET SI, DEMAIN, LA RÉFÉRENCE DES TRACTEURS ÉLECTRIQUES VENAIT DE BRETAGNE ?

La start-up industrielle Seederal, qui développe cette machine entre Brest et Rennes, poursuit son développement en levant 11 millions d'euros et annonce un modèle définitif dès 2026.

Terre-net média



Le tracteur Seederal affiche une puissance de 160 chevaux. (©Seederal)

sa position de pionnier dans le machinisme agricole décarboné».

Un prototype, dévoilé cet hiver et élaboré sur la base du Fastrac de JCB, est actuellement en test aux champs, avec une puissance annoncée de 160 chevaux et une batterie apte à tenir une journée de travail. Une version définitive, avec un design maison cette fois-ci, sera dévoilée en 2026. Une chose est sûre: le tracteur n'aura pas

de boîte de vitesse. «Depuis l'apparition de ces machines, tout tracteur est conçu puis construit autour de cet organe», souligne Arthur Rivoal, l'ingénieur qui a fondé Seederal avec son confrère Antoine Venet.

Un marché de 9 milliards d'euros

Avec ce financement, Seederal va étoffer son équipe composée actuellement de 12 ingénieurs experts, sur ses deux sites de Rennes (système) et de Brest (mécanique et

batterie). Le développement d'innovations (notamment le système châssis-batterie), le renforcement du portefeuille de brevets et le lancement de prototypes sont prévus. «Ce tour de table va nous permettre de confirmer la grande au-



Le tracteur Seederal n'aura pas de boîte de vitesse. (© Seederal)

tonomie de nos tracteurs pour les applications aux champs», avance Antoine Venet.

Car, alors que la plupart des autres projets d'électrification concernent les tracteurs de faible puissance (jusqu'à 100 chevaux), Seederal

visé le segment cœur du machinisme agricole, la moyenne puissance, entre 100 et 200 chevaux, avec des engins polyvalents à l'aise de la préparation des sols jusqu'à la récolte. Ce marché colossal représente 9 milliards d'euros de vente et la moitié des tracteurs vendus chaque année en Europe.

«L'enjeu de transition est important: en effet, l'ensemble du machinisme agricole représente 2% des émissions annuelles de gaz à effet de serre et 3% de la consom-

mation énergétique en France», souligne Seederal. La start-up annonce que son tracteur diminuera l'empreinte carbone de 15 à 20 tonnes par unité et par an, soit l'équivalent des émissions annuelles de 17 voitures (roulant 12.000 km).

PETER GRUGEON, NOUVEAU CEO DE MILCOBEL

Dans un communiqué de presse, Milcobel annonce l'arrivée de son nouveau Directeur général en la personne de Peter Grugeon. Il succédera, le 1er juin, à Nils Van Dam, démissionnaire depuis quelques temps. Peter Grugeon prend les rênes de la plus importante coopérative laitière du pays à un moment où celle-ci traverse une période difficile.

André Ledur (avec Milcobel)

Bioingénieur de formation, avec une spécialisation en microbiologie et technologie alimentaire, Peter Grugeon dispose par ailleurs d'une solide expérience de manager puisqu'il a occupé divers postes de direction dans le secteur agroalimentaire et laitier. Après un passage chez Vandemoortele, Puratos et Greenyard entre autres, il fut également Directeur général de la laiterie privée Inex où il a mis en œuvre une transformation en profondeur de l'entreprise.

«Sa grande affinité avec la production laitière fait de lui le candidat idéal pour le poste de PDG au sein de Milcobel», selon les termes du communiqué.

Le contexte particulièrement difficile de 2023 au niveau de l'industrie laitière rend le défi de taille puisque, le mois dernier, Milcobel annonçait une réorganisation de l'entreprise avec la réduction de l'activité poudre sur le site de Kallo et la perte de 130 emplois.

Peter Grugeon est également présenté comme «quelqu'un qui cherche à établir des liens, tant avec les fournisseurs membres qu'avec les employés et le monde extérieur», ce qui semble à la fois indispensable et de bon augure pour relever ce challenge.

Passionné par le secteur laitier

Peter Grugeon s'est dit très heureux de revenir dans le secteur laitier et agroalimentaire. «C'est là que réside ma passion. Je crois beaucoup à l'idéologie coopérative et je veux en faire un succès avec tous les membres et les employés. Dans le respect de chacun. Pour moi, une coopérative doit être gérée comme une entreprise familiale. Nous devons tout mettre en œuvre pour obtenir un bon résultat final et réaliser suffisamment de bénéfices pour offrir une valeur ajoutée à nos membres. Un prix du lait basé sur le marché en est la base. Mais si nous

voulons aussi donner plus à nos membres, cela n'est possible que si nous sommes une organisation efficace, où nous nous efforçons de maximiser notre résultat comme n'importe quelle autre entreprise. Cela signifie qu'il faut penser non seulement à court terme, mais aussi à moyen et à long terme. Par le passé, je me suis fortement concentré sur des éléments tels que l'amélioration continue, l'excellence opérationnelle, l'attention portée à la qualité et à la sécurité, mais aussi sur les bonnes actions stratégiques et la recherche d'une valeur ajoutée dans les ventes et les produits à valeur ajoutée. Oser faire des choix en fait partie».

Les coopérateurs auront l'occasion de faire connaissance et d'établir un premier contact avec le nouveau CEO de Milcobel lors des assemblées générales des cercles des membres organisées à partir de fin mai.



TRAÎNÉE DE POUDRE DE LAIT... EUROPÉEN EN AFRIQUE DE L'OUEST

Élevage ...

Le lait, ses propriétés nutritives et son goût unique sont l'objet de spéculations depuis bien longtemps. Avant la fin des quotas laitiers en avril 2015, le secteur laitier avait déjà traversé une crise en 2009, les prix atteignant des niveaux historiquement bas de 30 centimes par litre. Déjà à cette époque, plus de 60% de la production filait à l'exportation... sous forme de poudre aux yeux pour les éleveurs.



« Traînée de poudre... de lait », un documentaire de la RTBF diffusé jeudi dernier, s'intéressait à la production laitière belge (et européenne par extension) mais surtout à ses débouchés. La production dans nos régions est excédentaire, ce n'est un secret pour personne. « On ne produit pas moins et il y a moins de demandes. Les consommateurs ont changé leur manière d'acheter et de consommer » avance Marc De Bock, conseiller chez Milcobel, présentée comme étant la plus grande laiterie belge par la RTBF. La surproduction de lait entraînée par la fin des quotas laitiers a également entraîné l'accroissement de l'influence de l'offre et de la demande sur le prix de l'or blanc. Si bien qu'aujourd'hui, les producteurs laitiers voient le prix de leur production déterminé à 80% par l'exportation dénonce Erwin Schöpges, producteur laitier passionné à la retraite, fervent activiste de la cause laitière et Président de Fairebel. Et de poursuivre : « Je suis fâché sur les laiteries. On est en route vers une autre crise comme celle de 2009. Que font les laiteries avec le lait? De la poudre pour l'exportation! Et où est le retour de la plus-value pour les producteurs? ».

La solution de la poudre

En déambulant dans les allées de supermarchés, on ne peut que constater que le prix du beurre a récemment explosé. Les industriels qui le produisent extraient du lait les matières grasses nécessaires à la production de celui-ci pour finalement se retrouver avec un résidu de lait, appauvri de toutes les bonnes choses - la vitamine D, entre autres - qu'on y retrouve à l'origine. Les grands groupes ont trouvé la parade pour ne pas jeter ce 'résidu' et faire grimper leurs bénéfices... la poudre! Parfois vendue par les laiteries à des traders, la poudre est réengraissée, la plupart du temps à l'huile de palme, parfois à l'huile de coco pour être revendue et exportée massivement en Afrique de l'ouest notamment. En 2022, les pays

de l'Union européenne ont exporté 166.000 tonnes de poudre de lait au Sénégal. Les plus grands exportateurs : l'Irlande suivie par la Pologne. La Belgique, quant à elle, a exporté à elle seule 1470 tonnes de poudre. Jetée aux yeux des producteurs laitiers, cette poudre fait les belles affaires des laiteries qui repartent avec le beurre, l'argent du beurre ET de la poudre, et toujours plus souvent avec le sourire de la crémière et son agriculteur de fournisseur.

La double peine

Et ce n'est pas seulement le sourire de l'éleveur belge ou européen qui est aux abonnés absents, le sourire des paysans africains est aussi en berne. Aujourd'hui au Sénégal, 90% du lait consommé est du lait importé en poudre et réengraissé, explique

Anne-Laure Michiels

un commerçant sénégalais de denrées alimentaires en gros, interrogé par les journalistes de la RTBF. Ce lait réengraissé est moins cher que le lait produit localement par les éleveurs sénégalais. Famara Sarr, Directeur du Ministère de l'élevage du Sénégal, explique qu'en 2022, la production de lait sénégalais s'élevait à 680 millions de litres, soit 47% de la demande des consommateurs locaux. La poudre de lait européenne à bas prix qui inonde le marché sénégalais exerce une concurrence déloyale pour les producteurs locaux, dont le lait est jusqu'à 30% plus cher que le lait importé. Retour en Belgique, où les laiteries s'engraissent au même titre que la poudre et où les producteurs laitiers ne voient pas la couleur de la plus-value de la poudre commercialisée hors Europe. Pierre-Antoine De Boel est producteur laitier à Willerzie dans la province de Namur. Aujourd'hui, pour pouvoir assumer ses coûts de production, son lait devrait lui être rémunéré à 40 centimes du litre. « Et ça, c'est sans vraiment pouvoir se dégager un salaire. On n'a pas 6 ou 7€/heure avec ces rentrées en comptant nos heures » déplore l'éleveur. Personne ne sera dès lors surpris d'apprendre que des études européennes démontrent que le taux de suicide dans le monde agricole est plus élevé que dans les autres professions, et encore plus élevé chez les producteurs laitiers...

Europe et PAC schizophrènes

Green Deal, éco-régimes, mesures agro-environnementales et climatiques, bonnes conditions agricoles et environnementales, ... à l'heure où l'Union européenne (UE) et la PAC veulent laver plus vert que vert, les ambitions expansionnistes européennes ont-elles réellement encore du sens? Les producteurs d'ici se retrouvent pressés comme des citrons pour produire plus sain et plus vert avec moins de moyens qu'avant tandis que ceux d'ailleurs, se retrouvent dans un goulot d'étranglement. Par ailleurs, produire en Europe pour une rémunération ridiculement basse



ne va que démotiver davantage les jeunes à poursuivre l'activité familiale. Avec l'âge moyen des agriculteurs en Belgique (56 ans) et le manque criant de repreneurs, les cheptels vont presque inévitablement voir leur taille augmenter pour pouvoir continuer à satisfaire l'ogre de marché.

La stratégie européenne 'Farm to Fork', en français 'De la Ferme à la Fourchette', qui vise à tendre vers « un système alimentaire équitable, sain et respectueux de l'environnement » aurait-elle oublié d'intégrer dans son équation la préservation du modèle agricole familial, indispensable pour sa réussite? La dimension 'équitable' de l'équation semble être passée aux oubliettes, tant pour les producteurs européens qui voient leur lait rémunéré à bas prix que pour les producteurs africains qui se voient ensevelis sous la poudre de lait européenne, sous couvert de mondialisation et de libéralisme à tout-va. N'oublions pas non plus la dimension 'saine' de l'équation, qui fait ingurgiter à des millions d'africains du lait réengraissé à la matière grasse végétale, dépourvu de toutes ses qualités nutritives initiales, si ce n'est un peu de lactosérum. Quant au respect de l'environnement, les kilomètres parcourus hors Europe par les denrées exportées et qui auraient pu être produites localement, ne comptent visiblement pas.

La situation n'aurait-elle pas un tant soit peu ironique dès le moment où l'on applique le principe du 'fais ce que je dis mais pas ce que je fais'? « Cette poudre de lait réengraissée, c'est l'image d'une mondialisation absurde dans un verre de faux lait. »

Pour revoir l'émission :



<https://tinyurl.com/45yxr65d>





La colonne de gauche reprend les dernières cotations disponibles à la clôture du journal. La colonne de droite indique, entre parenthèses, les cotations du marché précédent. Sauf indication contraire, les prix s'entendent hors TVA.



CINEY

10/05/2024

EFFECTIF : 1372

Commentaire : Manque d'acheteurs. Marché plus calme sauf en veaux laitiers, ferme.

Bovins de boucherie/Taureaux(€/kg)		
55%	2.50-2.80	(2.50-2.80)
60%	2.90-3.10	(2.90-3.10)
Bonne confirmation	3.20-3.40	(3.20-3.40)
Assimilés	3.70-4.00	(3.70-4.00)
CDP	4.10-4.50	(4.10-4.50)

Bovins de boucherie/Vache inf. 10 ans sup. 400 kg(€/kg)		
Fabrication	1.80-1.90	(1.80-1.90)
50%	2.00-2.20	(2.00-2.20)
55%	2.20-2.60	(2.20-2.60)
Bonne confirmation	2.70-3.00	(2.70-3.00)
Assimilés	3.50-3.90	(3.50-3.90)
CDP	3.90-4.20	(3.90-4.20)

Bovins maigres/Génisses(€/tête)		
Ordinaires - 180 à 250kg	675-875	(675-875)
Ordinaires - 250 à 400kg	1175-1225	(1175-1225)
Ordinaires - 400 à 500kg	1150-1350	(1150-1350)
PN-PR - pleines	1365-1855	(1365-1855)
BBB culard - 180 à 250kg	1100-1275	(1100-1275)
BBB culard - 250 à 400kg	1350-1525	(1350-1525)
BBB culard - 400 à 500kg	1400-1800	(1400-1800)

Bovins maigres/Taureaux(€/tête)		
Ordinaires - 180 à 250 kg	825-1025	(825-1025)
Ordinaires - 250 à 320 kg	1025-1075	(1025-1075)
Ordinaires - 320 à 370 kg	1100-1175	(1100-1175)
Ordinaires - > 370 kg	1200-1250	(1200-1250)
Assimilés - 180 à 250 kg	1050-1150	(1050-1150)
Assimilés - 250 à 320 kg	1150-1300	(1150-1300)
Assimilés - 320 à 370 kg	1200-1500	(1200-1500)
Assimilés - > 370 kg	1500-1700	(1500-1700)
CdP - 180 à 250 kg	1350-1450	(1350-1450)
CdP - 250 à 320 kg	1475-1575	(1475-1575)
CdP - 320 à 370 kg	1625-1800	(1625-1800)
CdP - > 370 kg	1750-1950	(1750-1950)

Bovins maigres/Vaches(€/tête)		
PN/PR - Moyennes	650-1550	(650-1550)
Cat.II - Mixtes	1525-1700	(1525-1700)
Cat.I - Mixtes	1650-1950	(1650-1950)
2 à 4 ans - CdP.	1925-3275	(1925-3275)
agées - CdP.	1825-3175	(1825-3175)

Veaux(€/tête)		
Laitiers P - -	0.00-100	(0.00-100)
Mixtes 1er choix R-U - -	160-280	(150-275)
Mixtes 2ème choix O - -	110-160	(110-160)
CdP - Mâle	600-850	(600-850)
CdP - Femelle	375-675	(375-675)



MERCUFWA
UN SERVICE DE LA FÉDÉRATION WALLONNE DE L'AGRICULTURE



Koenraad Hoste
Expert MercuFWA

Bonjour à toutes et à tous,

En raison de circonstances imprévues, nous n'avons pas pu publier cette mercuriale comme prévu.

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous invitons à consulter une de nos prochaines éditions où nous reprendrons nos publications habituelles.

Merci de votre compréhension et de votre fidélité.

BATTICE

18/05/2024

EFFECTIF : 189

Commentaire : Boucherie : réforme laitière : soutenu Commerce : Stationnaire Veaux : Prix Soutenus

Bovins de boucherie/Taureaux(€/kg)		
Bonne conformation - U	2.22-3.00	(2.22-3.00)
Taureaux 55% - R	2.00-2.50	(2.00-2.50)
Poids lourds - O	1.90-2.20	(1.90-2.20)

Bovins de boucherie/Vache inf. 10 ans sup. 400 kg(€/tête)		
Bonne conformation - R	1100-1600	(1100-1600)
1re catégorie 45% - O	750-1100	(750-1100)
2e qualité 40% - P	450-750	(450-750)
De fabrication - P-	250-450	(250-450)

Elevage/Vaches(€/tête)		
Vaches cdp de < 5 ans	1800-2800	(1800-2800)
Vaches cdp de > 5 ans	1700-2700	(1700-2700)
Bonnes Vaches Ordinaires	1000-1800	(1000-1800)
Vaches Ordinaires	500-750	(500-750)

Elevage/Veaux(€/tête)		
CdP - S - E	400-850	(400-850)
Mixtes 1er choix U	155-280	(155-280)
Mixtes 2e choix O	130-155	(130-155)
Laitiers O-P	0.00-130	(0.00-130)

PRIX OFFICIELS

Semaine du 23/05 au 29/04/2024

Bovins de boucherie/Génisses(€/100 kg vif)		
Culs de poulain	350	(350)
Assimilés	315	(315)
Bonne conformation	265	(265)
Ordinaires	225	(225)

Bovins de boucherie/Moyenne(€/100 kg vif)		
	299.53	(299.53)

Bovins de boucherie/Taureaux(€/100 kg vif)		
Culs de poulain	412.50	(412.50)
Assimilés	350	(350)
Bonne conformation	310	(310)
60%	267.50	(267.50)
55%	245	(245)

Bovins de boucherie/Vaches(€/100 kg vif)		
Culs de poulain	368.75	(368.75)
Assimilés	320	(320)
Bonne conformation	250	(250)
55%	205.50	(205.50)
50%	162.50	(162.50)
Fabrication	137.50	(137.50)

CARCASSES - PRIX OFFICIELS

29/04/2024

Génisses(€/100kg carcasse)		
E - U2	555.55	(554.55)
E - U3	517.97	(517.63)
E - R2	505.22	(504.56)
E - R3	480.24	(483.42)

Taureaux(€/100kg carcasse)		
A - S2	654.96	(646.69)
A - S3	600.88	(601.63)
A - E2	591.28	(590.46)
A - E3	555.40	(549.76)
A - U2	500.89	(496.80)
A - U3	482.52	(481.86)
A - R2	459.83	(454.45)
A - R3	407.09	(406.76)
A - O2	411.65	(411.65)
A - O3	367.25	(367.25)

Vaches(€/100kg carcasse)		
D - S2	646.96	(646.69)
D - S3	630.76	(630.92)
D - E2	632.86	(631.18)
D - E3	611.13	(608.18)
D - U2	512.77	(511.28)
D - U3	499.71	(500.65)
D - R2	469.50	(462.28)
D - R3	465.02	(453.68)
D - O2	389.04	(390.70)
D - O3	411.63	(408.65)
D - O4	425.69	(422.54)
D - P2	340.19	(337.78)
D - P3	367.69	(373.42)

PRODUITS LAITIERS

29/04/2024

Cotations de la Confédération Belge de l'Industrie Laitière(€/100kg)

Beurre	601.17	(593.93)
Poudre de lait écrémé	251.67	(248.23)
Poudre de lait entier	N-C	N-C



PRIX OFFICIELS

29/04/2024

Porcs(€/100kg carcasse)		
Classe S	N-C	N-C
Classe E	N-C	N-C
Classe S/E	219	(219.17)

Porcelet(€/tête)		
Classe T	94.50	(97.50)



DEINZE

14/05/2024

Lapins(€/kg)		
	2.55-2.55	(2.60-2.60)

Volailles(€/kg)		
Poules extra lourdes + ou - 3,5 kg	0.54-0.56	(0.54-0.56)
Poules brunes 1,8-2 kg	0.03-0.05	(0.04-0.06)
Poules blanches 1,6-1,8 kg	-0.02-0.00	(-0.01-0.01)
Poulets à rôti +/- 1,8 kg	1.20-1.22	(1.19-1.21)

KRUISSHOUTEM

14/05/2024

Oeufs(€/100 pièces)			
Oeufs de poules élevées en cages aménagées			
Prix production	Blancs	Bruns	
cat.0, 77.5g	11.51 (11.89)	11.91 (12.29)	
cat.1, 72.5g	10.27 (10.65)	10.67 (11.05)	
cat.2, 67.5g	9.56 (9.92)	10.06 (10.42)	
cat.3, 62.5g	8.86 (9.18)	9.41 (9.73)	
cat.4, 57.5g	8.15 (8.45)	8.70 (9.00)	
cat.5, 52.5g	7.44 (7.71)	7.84 (8.11)	
cat.6, 47.5g	6.73 (6.98)	6.83 (7.08)	
cat.7, 42.5g	6.02 (6.24)	6.12 (6.34)	
Prix négoce			
XL	12.71 (13.09)	13.11 (13.49)	
L	10.76 (11.12)	11.26 (11.62)	
M	9.35 (9.65)	9.90 (10.20)	
S	7.43 (7.68)	7.53 (7.78)	
Oeufs de poules élevées au sol			
Prix production			
cat.0, 77.5g	12.82 (12.83)	14.14 (14.16)	
cat.1, 72.5g	11.58 (11.59)	12.90 (12.92)	
cat.2, 67.5g	10.96 (10.98)	12.20 (12.28)	
cat.3, 62.5g	10.51 (10.53)	11.62 (11.65)	
cat.4, 57.5g	10.04 (10.07)	10.98 (10.96)	
cat.5, 52.5g	9.08 (9.12)	9.67 (9.70)	
cat.6, 47.5g	6.73 (6.98)	6.83 (7.08)	
cat.7, 42.5g	6.02 (6.24)	6.12 (6.34)	
Prix négoce			
XL	14.02 (14.03)	15.34 (15.36)	
L	12.16 (12.18)	13.40 (13.48)	
M	11.24 (11.27)	12.18 (12.16)	
S	7.43 (7.68)	7.53 (7.78)	



PRIX OFFICIELS

Semaine du 05/05 au 11/04/2024

Blé tendre(Prix livré usine - €/t)		
panifiable	N-C	N-C
fourrager	158	N-C

Escourgeon fourrager(Prix livré usine - €/t)		
	152	N-C

Triticale(Prix livré usine - €/t)		
	167	N-C

Maïs Fourrager		
	N-C	N-C

SYNAGRA

15/05/2024

Blé tendre(Prix culture indicatifs - €/t)		
standard	190	(183)
standard non-certifié	185	(178)

Maïs(Prix culture indicatifs - €/t)		
certifié	189	(183)
non-certifié	184	(178)
humide 30%	N-C	N-C
+ ou - €/T% humidité	N-C	N-C

Escourgeon fourrager(Prix culture indicatifs - €/t)		
standard	188.50	(182)
standard non-certifié	183.50	(177)

POMMES DE TERRE

07/05/2024

Plants Bintje(€/100kg net)		
Pays-bas, cl. A /5t en sac - 28-35mm	N-C	N-C
Pays-bas, cl. A /5t en sac - 35-45mm	N-C	N-C

Pomme de terre - Industrie(€/100kg net)		
Bintje - Tout venant, vrac, min.60%, 50mm+, 360g/5kg PSE - Prix départ HTVA	35-38	(35-35)
Fontane - Tout venant, vrac, min.60%, 50mm+, 360g/5kg PSE - Prix départ HTVA	40-40	(35-35)
Challenger - Tout venant, vrac, min.60%, 50mm+, 360g/5kg PSE - Prix départ HTVA	40-40	(35-35)

MATIÈRES PREMIÈRES

07/05/2024

(€/1000 kg départ négoce)		
Corn Gluten feed		
22% - Europe	258	(245)
Luzerne déshydratée		
16%, pellets 6mm - France	266	(266)
Pulpe de betterave déshydratée		
pellets 8mm - France	296	(289)
Tourteaux de Colza		
extraction - 34% - Belgique	365	(353)
Tourteaux de lin, plaquette(€/t)		
pression - 40% - Belgique	478	(478)
Tourteaux de soja 48%, pellets		
extraction - 43% - Argentine	478	(461)
Tourteaux de soja 48%, pellets		
extraction - 49% - Belgique	50	



MENSUEL DE L'ASSOCIATION RÉGIONALE

DE SANTÉ ET D'IDENTIFICATION ANIMALES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

NOTRE ÉLEVAGE FACE AU DÉFI DE LA MULTI-PERFORMANCE

DYNAMIQUES OBSERVÉES

ADAPTATIONS ET PERSPECTIVES

Dès 11h

1. DISCOURS DU PRÉSIDENT, LAURENT MORELLE
2. BILAN DES ACTIVITÉS 2023
3. PRÉSENTATION DE CHANTAL RETTIGNER (AFSCA):
« SITUATION SANITAIRE EN EUROPE, IMPACT SUR LE COMMERCE D'ANIMAUX »
4. PRÉSENTATION DE OLIVIER DUPIRE (INGÉNIEUR AGRO-ÉCONOMISTE, DIPLÔMÉ D'AGROPARISTECH.):
« NOTRE ÉLEVAGE FACE AU DÉFI DE LA MULTI-PERFORMANCE: DYNAMIQUES OBSERVÉES, ADAPTATIONS ET PERSPECTIVES »
5. QUESTIONS / RÉPONSES
6. INTERVENTIONS DES MINISTRES WILLY BORSUS & DAVID CLARINVAL OU DE LEURS REPRÉSENTANTS
7. LUNCH

20 JUIN

DÈS 11H

SIÈGE DE L'ARSIA À CINEY

INSCRIPTION SUR [ARSIA.BE/AG-2024](https://arsia.be/ag-2024)



« TARIR MALIN »

UN OUTIL À LA DISPOSITION DE TOUS LES ÉLEVEURS LAITIERS

La santé mammaire est un enjeu économique et social central pour le secteur laitier.

Elevéo asbl, le Comité du Lait et l'ARSIA restituent depuis plus de 10 ans des indicateurs synthétiques de santé mammaire à destination des vétérinaires et des éleveurs.

Le principe a été revu sous la forme d'un nouvel outil, « Tarir malin ».

Rencontre avec l'un de ses concepteurs, Edouard Reding.



Bioingénieur, Edouard Reding est Adjoint à la Direction des Services d'Elevéo, société du groupe AWE pour laquelle il travaille au sein des services « Bovins Lait » et « Technico-Economique ».

Depuis 2010, il accompagne des projets relatifs à la santé et la production des vaches laitières ainsi qu'à la durabilité des exploitations. Auparavant, il a œuvré dans le cadre de projets Région Wallonne, à savoir « LAECEA » et « Mammiscan », portant sur la santé mammaire. Ces projets, menés de front avec la Faculté de Médecine Vétérinaire lui ont permis de collaborer avec les différentes structures wallonnes d'accompagnement des éleveurs.

Quelle est l'origine du projet ?

E. Reding : En travaillant sur la thématique santé mammaire avec les vétérinaires de l'ULg, nous avons réalisé qu'il était possible et intéressant de l'aborder de manière exhaustive, en regroupant tous les problèmes associés aux mammites sous le dénominateur commun du spectre économique. Autrement dit, « Si je n'avais pas de problèmes de santé mammaire dans mon élevage, que gagnerais-je en plus ? ». Il s'agissait donc d'une approche englobante afin d'estimer ce que l'on perdait suite aux différents coûts générés par les mammites : sous-production, mammites cliniques, réforme précoce, pénalités « qualité » à la laiterie.

Nous avons confronté des indicateurs épidémiologiques à cette performance économique. Comment les animaux se contaminent-ils en cours de lactation et d'une lactation à l'autre au moment du tarissement ? Comment guérissent-ils d'une lactation à l'autre ? De ces études, nous retiendrons comme enseignement principal que les pertes économiques associées à la santé mammaire sont fortement corrélées au taux de guérison des vaches malades au moment du tarissement.

Depuis 12 ans, nous éditons un Dossier de Santé Mammaire (DSM) vers une centaine d'éleveurs membres du contrôle laitier Elevéo.

Plus récemment, une autre impulsion importante fut l'intérêt appuyé des autorités sanitaires pour la lutte contre l'antibiorésistance et donc la promotion de l'usage raisonné des antibiotiques (AB) en ferme ; s'ensuivit la création de l'AMCRA et de nouvelles attentes sociétales dans le cadre du concept One Health.

Dans ce contexte, le DSM s'est révélé être un outil complexe mais pertinent qui pouvait potentiellement profiter à un bien plus grand nombre d'éleveurs en Wallonie tout en focalisant sur la problématique du tarissement. Elevéo a donc investi dès 2022 dans cette idée et a développé un nouvel outil accessible à tous et ciblant le tarissement raisonné des vaches : « Tarir Malin ».

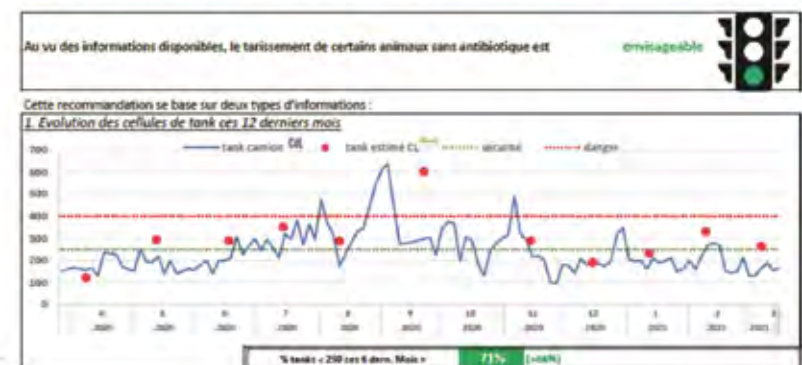


Quelles données sont-elles nécessaires et exploitées dans l'outil « Tarir Malin » ?

L'objectif est de répondre simplement à une question basique : dois-je utiliser un antibiotique au tarissement de ma vache, et si oui lequel ? Afin que tous les éleveurs puissent bénéficier de la réponse, nous avons choisi de nous appuyer sur les données du laboratoire du Comité du Lait (CdL). En effet, quasi tous les producteurs laitiers livrent à une laiterie qui confie le suivi de la qualité du lait de tank au CdL. Potentiellement, tout éleveur membre cotisant Elevéo peut donner l'accès à Elevéo à la qualité du lait de tank (dont notamment la concentration en cellules somatiques). En pratique, c'est très facile et accessible dans l'onglet « Paramètres » de l'espace personnalisé myCDL accessible en ligne aux producteurs.

Quel est le contenu de « Tarir Malin » ?

Dans un même document clair et synthétique (voir ci-dessous), le producteur découvre au recto si son troupeau est suffisamment sain que pour pouvoir envisager le tarissement de certaines vaches sans antibiotiques (principe feu vert/feu rouge). Le verso cible quant à lui non seulement les animaux concernés par cette



possibilité (obturateur sans antibiotiques), mais aussi (et surtout !) rassemble l'ensemble des informations disponibles afin de choisir au mieux avec son vétérinaire la stratégie thérapeutique (l'antibiotique) à privilégier pour guérir les vaches malades.

**Vous êtes membre Elevéo ?
Vous ne recevez pas encore le document « Tarir Malin » ?**

Contactez Elevéo (bovin.lait@awegroupe.be) pour le recevoir gratuitement.

Qui sont les éleveurs concernés ?

Elevéo publie « Tarir Malin » à tous ses membres cotisants connus comme producteurs laitiers (soit membres du contrôle laitier Elevéo, soit autorisant Elevéo à accéder aux données de qualité du lait au CdL).

Ce document est envoyé mensuellement aux éleveurs par mail, stocké dans le portail MyAwenet et maintenant disponible dans le portail CERISE.

Comment interpréter et utiliser Tarir Malin ?

Parmi les conseillers de la ferme, le vétérinaire d'exploitation est naturellement le partenaire privilégié de la santé mammaire du troupeau. Il a donc été décidé que l'outil « Tarir malin » devait être mis dans les mains des éleveurs ET de leurs vétérinaires. Pour simplifier les recherches des vétérinaires, moyennant un abonnement annuel à « MyAwenet encadrant », nous avons aussi créé à leur intention un document « Résumé clientèle » ; une ligne par ferme permet de voir d'un coup d'œil le statut du troupeau, le nombre d'animaux à tarir avec ou sans antibiotiques...

« J'invite vivement chaque éleveur à solliciter et/ou écouter son vétérinaire car il est le plus à même de lui conseiller un traitement ou non, entre autres sur base des données du document « Tarir Malin ». Un fois dans la ferme, on envisage ce conseil en tenant compte du logement, de l'alimentation et d'autres éléments absents de l'algorithme Tarir Malin », insiste E. Reding.

Quels sont les retours du terrain ?

« Tarir Malin » est globalement apprécié par les éleveurs laitiers, en termes de vulgarisation et de simplicité d'utilisation. Pour nous, ce qui compte, c'est qu'ils en retirent une plus-value économique grâce à l'amélioration de la santé du troupeau, en activant des leviers tels que l'hygiène, l'alimentation... et la stratégie thérapeutique au tarissement avec l'aide de leur vétérinaire.

Comment évaluez-vous l'outil depuis sa création et quel serait son avenir ?

On pourrait bien entendu se pencher sur l'amélioration du niveau de santé mammaire du millier de fermes bénéficiant de cet outil... Mais il s'agit d'une problématique multifactorielle : saison, météo, hygiène, management... On en sortirait de grandes moyennes, avec des écarts type qui cacheraient bien des choses... !

Par contre une démarche intéressante serait d'encourager les éleveurs à encoder le traitement ou non de chaque vache, au tarissement dans MyAwenet. Cela permet non seulement d'évaluer l'efficacité de chaque traitement dans « Tarir Malin » à l'échelle de la ferme mais aussi de comprendre globalement si certaines stratégies sans antibiotiques pratiquées en Wallonie permettent de garder des animaux sains. Malheureusement, actuellement, nous ne disposons pas de suffisamment de traitements au tarissement encodés dans nos outils pour tirer des conclusions robustes.

Quelle idée maîtresse émerge du projet « Tarir Malin » ?

L'algorithme utilisé dans « Tarir Malin » est validé par un consensus scientifique européen. Au vu de la situation et des données disponibles pour les troupeaux wallons, il révèle le constat édifiant qu'un troupeau sur deux pourrait se passer de traitement antibiotique sur les vaches saines. D'autre part, tous troupeaux confondus (sains ou malades), une vache sur deux peut se passer d'AB. Derrière cela, n'oublions pas l'objectif prioritaire : guérir les vaches malades durant cette phase de repos incontournable. Tarir, oui... mais Malin !

BESNOITIOSE

L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL RENDANT LE DÉPISTAGE OBLIGATOIRE EST PUBLIÉ!

En mars dernier, un Arrêté Ministériel (AM) relatif aux mesures d'urgence à appliquer afin de prévenir l'apparition de la besnoitiose bovine en Belgique a été publié. Parallèlement, l'Arrêté Royal (AR) relatif aux « vices rédhibitoires » a été adapté pour inclure la besnoitiose.

Il s'agit là de deux bonnes nouvelles tant pour la santé de nos troupeaux bovins que pour la protection juridique de l'éleveur confronté à l'achat d'un animal positif.

Notre pays étant encore actuellement épargné par la besnoitiose bovine, il s'agit d'éviter à tout prix son introduction sur notre territoire par le biais des importations. C'est pourquoi entre 2018 et 2022, le dépistage sérologique lors de l'importation d'un animal d'un pays à risque était systématiquement réalisé et pris en charge par le Fonds Sanitaire. Suite à l'augmentation substantielle du nombre de bovins importés, il a été décidé de ne plus assurer la prise en charge de ce dépistage par la collectivité mais bien par les détenteurs qui importent ces animaux. Une base légale imposant le dépistage était nécessaire. C'est désormais chose faite suite à l'entrée en vigueur de cet AM qui prévoit également d'autres mesures visant à « rattraper » les dépistages non réalisés depuis l'arrêt du dépistage systématique, et à

imposer l'élimination rapide des animaux confirmés infectés (cf édition ARSIA Infos nr 225 - Décembre 2023).

L'AM impose donc le dépistage par ELISA à l'introduction des bovins provenant d'un pays "à risque" (France, Italie, Espagne, Portugal, Hongrie) ainsi qu'une série de mesures de gestion dans les troupeaux pour lesquels des bovins infectés ont été dépistés ou des bovins "à risque" (bovins qui n'ont pas été dépistés) ont séjourné.

L'AM prévoit 12 mois pour réaliser le "rattrapage" (dépistages non réalisés à l'import). Les bovins à risque non testés seront donc ajoutés automatiquement aux futurs maintiens IBR.

Les bovins importés dans des troupeaux d'engraissement pur seront également soumis à l'obligation de dépistage. Pour rappel, un nouvel AR relatif à l'IBR attendu pour début mai prévoit également d'impo-

ser le dépistage IBR à l'achat (1 seule prise de sang) de bovins dans les troupeaux d'engraissement pur autres que les ateliers d'engraissement des veaux de boucherie.

L'AR relatif aux vices rédhibitoires dans les ventes ou échanges d'animaux domestiques, comprend désormais la besnoitiose dans la liste des maladies concernées. Cette législation a pour but de protéger les acheteurs d'animaux porteurs de vices cachés et leur permet de se soustraire à la nécessité de prouver que le vice constaté (un animal infecté par la besnoitiose en l'occurrence) est antérieur à l'achat.

Attention toutefois! La législation en vigueur pour les transactions nationales ne s'applique pas dans le cadre des échanges internationaux. Dans cette situation, la vente ne peut être annulée que soit d'un commun accord avec le vendeur, soit sur base d'une convention de vente le prévoyant et dont un modèle est disponible sur le site internet de l'ARSIA.

La besnoitiose bovine, ou « maladie de la peau de l'éléphant », est liée au parasite *Besnoitia besnoiti* et transmise principalement par des insectes piqueurs (taons, mouches, ...) ou par les aiguilles d'injection.

Certains animaux infectés ne présentent aucun signe et participent pourtant à la propagation dans les troupeaux indemnes. Lorsqu'un bovin présente des symptômes, la maladie évolue en 3 phases :

- Phase 1 : syndrome grippal.
- Phase 2 : œdèmes dans les zones déclives (auge, fanon, mamelles) et/ou au niveau de la tête.
- Phase 3 : épaississement et plissement de la peau et perte des poils. Amaigrissement, difficulté à se déplacer.

IBR

CIRCULATION ACTIVE DU VIRUS DANS LES ÉTABLES DE NÉGOCE

L'ARSIA lance un appel à la vigilance quant au risque de contamination IBR, liée aux achats. En effet, nous avons constaté depuis mars une recrudescence du nombre de cas d'achats de bovins infectés et déjà une perte de statut indemne liée à l'achat d'un taureau.

Aucune de ces infections n'a pour origine le troupeau de provenance. Autrement dit, la totalité de ces bovins ont été infectés durant leur période de transit, dans les étables de négoce.

Les achats constituent le premier facteur de risque d'infection d'un troupeau par l'IBR.

La gestion de ce risque repose donc exclusivement sur les mesures prises dans les troupeaux acheteurs.

Dans un contexte de risque accru et en l'absence de garanties sanitaires durant la période de transit des animaux, l'ARSIA recommande aux détenteurs de troupeaux d'élevage d'éviter d'acheter des animaux par le biais de leur négociant et de privilégier l'achat en direct dans les exploitations d'origine.

Toutefois, si l'achat ne peut être évité, l'ARSIA rappelle les mesures capitales de biosécurité :

- garder les nouveaux bovins à l'écart du reste du troupeau,
- réaliser les prises de sang d'achat le plus rapidement possible,
- et SURTOUT ne pas sortir les animaux de leur isolement sur base d'un test ELISA négatif à la première prise de sang.

Par les termes de "mise à l'écart", l'idéal est d'héberger les nouveaux arrivants dans des locaux séparés du reste du troupeau. Lorsque ce n'est pas possible, il est impératif de s'assurer que les animaux mis à l'isolement ne puissent avoir aucun contact direct avec d'autres bovins du troupeau et ne partagent pas le même point d'eau.

Pour tout renseignement relatif à l'IBR, n'hésitez pas à contacter le service Administration de la santé de l'ARSIA, par téléphone au 083 23 05 15 - Option 4, ou par e-mail (admin.sante@arsia.be)



FIÈVRE CATARRHALE OVINE

UN VACCIN DÉSORMAIS DISPONIBLE EN BELGIQUE

Objectifs : protéger nos ovins et bovins contre la FCO et endiguer l'épizootie qui menace l'Europe ... et la Belgique

La Fièvre Catarrhale Ovine (FCO de type 3) a refait son apparition en force en automne dernier en particulier chez nos voisins hollandais. Avec l'arrivée des beaux jours, elle va inévitablement s'installer chez nous en provoquant des signes cliniques importants chez nos animaux. Jusqu'ici, il n'y avait pas de vaccin disponible.

En raison de la situation d'urgence liée à l'épizootie de FCO 3 en Europe, une solution d'urgence a heureusement été trouvée en collaboration avec le SPF Santé publique, l'AFSCA, l'AFMPS et la firme pharmaceutique Syva.

Dès la mi-mai, l'AFMPS a en effet autorisé l'utilisation du vaccin Syvazul BTV 3 contre la FCO 3, destiné aux ovins et aux bovins.

L'objectif est de protéger les animaux contre les signes cliniques et la mortalité, les moutons étant l'espèce la plus sensible.

Son utilisation est autorisée pour une période d'un an ou jusqu'à ce qu'un vaccin titulaire d'une Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) soit disponible. Nous attirons votre attention: sans celle-ci, le vaccin actuellement disponible ne permet pas les certifications pour l'export.

Rapporter les effets indésirables à l'AFMPS est indispensable pour se faire une idée plus précise de la sécurité et de l'efficacité du vaccin concerné. Ce sera la tâche des vétérinaires qui notifieront donc directement tout effet indésirable, via le système national de notification pour les médicaments à usage vétérinaire de l'AFMPS.

FCO : la Belgique menacée

Notre édition du 18 avril dernier alertait les lecteurs de la situation catastrophique aux Pays-Bas, le premier cas y ayant été identifié près d'Amsterdam, en septembre 2023, chez des ovins et des bovins ; début avril 2024, 4 415 foyers étaient confirmés par PCR et 1 563 foyers cliniques recensés chez nos voisins du Nord (Cf carte ci-contre) ...

La progression de la maladie s'étend vers l'Allemagne, le Royaume-Uni et la Belgique avec 7 foyers jusqu'à présent, en province d'Anvers (5 chez le mouton et 2 chez le bovin), lui faisant perdre son statut indemne de FCO en octobre 2023.

Parce que la FCO est une maladie vectorielle, c'est-à-dire transmise par des Culicoïdes, petits moucheron dix fois plus petits que des moustiques, et selon des études prévisionnelles, la maladie pourrait s'étendre largement dans notre pays, dès ce mois de mai, à la faveur de la remontée des températures. Le premier mouton belge atteint présentait de la fièvre, un écoulement nasal, de la raideur et des symptômes respiratoires. Soyez bien attentifs aux signes suspects ...

Pour plus d'infos, n'hésitez pas à contacter votre vétérinaire.



ABONNEMENT PARASITO PENSEZ-Y!

Avec le retour bienvenu des animaux en prairie, n'oublions toutefois pas celui d'indésirables vers gastro-intestinaux.

Lutter contre l'apparition de résistance aux antiparasitaires et réduire leur impact écologique ainsi que leur budget élevé pour l'éleveur sont toujours plus d'actualité. Le tout est possible en souscrivant à notre « abonnement Parasito » pour bovins, ovins, caprins, camélidés et chevaux. Pour un tarif réduit, il consiste en un suivi annuel, basé sur une série complète d'analyses sur prélèvements de matières fécales et/ou de sang, réalisés à des périodes "clés" de la saison de pâturage.

Parlez-en à votre vétérinaire et n'hésitez pas à contacter l'ARSIA!

Infos complètes sur notre site



Visionnez notre vidéo!



LES ABONNEMENTS « PARASITO » SONT RÉSERVÉS AUX ÉLEVEURS BOVINS ET OCCC COTISANTS arsia*
Plus d'infos ➔ Bovins / chevaux : thierry.petitjean@arsia.be ➔ Ovins / Caprins / Camélidés : francois.claine@arsia.be



MONATLICHE AUSGABE DER REGIONALEN VEREINIGUNG

DER TIERGESUNDHEIT UND -IDENTIFIZIERUNG

GENERALVERSAMMLUNG

UNSERE VIEHZUCHT

VOR DER HERAUSFORDERUNG DER MULTI-LEISTUNGSFÄHIGKEIT

BEOBACHTETE DYNAMIKEN

ANPASSUNGEN UND PERSPEKTIVEN

Ab 11 Uhr

1. REDE DES PRÄSIDENTEN, LAURENT MORELLE
2. BILANZ DER AKTIVITÄTEN 2023
3. PRÄSENTATION VON CHANTAL RETTIGNER (FASNK):
« GESUNDHEITSLAGE IN EUROPA, AUSWIRKUNGEN AUF DEN TIERHANDEL »
4. PRÄSENTATION VON OLIVIER DUPIRE (AGRARÖKONOMISCHER INGENIEUR, ABSOLVENT VON AGROPARISTECH):
« UNSERE VIEHZUCHT VOR DER HERAUSFORDERUNG DER MULTI-LEISTUNGSFÄHIGKEIT: BEOBACHTETE DYNAMIKEN, ANPASSUNGEN UND PERSPEKTIVEN »
5. FRAGEN/ANTWORTEN
6. INTERVENTIONEN DER MINISTER WILLY BORSUS & DAVID CLARINVAL ODER DEREN VERTRETER
7. LUNCH

20 JUNI AB 11 UHR

SITZ DER ARSIA IN CINEY

EINSCHREIBUNG UNTER [ARSIA.BE/AG-2024](https://arsia.be/ag-2024)



«TARIR MALIN» (CLEVER TROCKENSTELLEN)

EIN WERKZEUG FÜR ALLE MILCHVIEHHALTER

Die Eutergesundheit ist eine zentrale wirtschaftliche und soziale Herausforderung für den Milchsektor.

Elevéo VoG, das Milchkomitee und die ARSIA stellen seit mehr als 10 Jahren synthetische Indikatoren zur Eutergesundheit für Tierärzte und Landwirte zur Verfügung.

Das Prinzip wurde in Form eines neuen Instruments, "Tarir malin" (clever trockenstellen), überarbeitet. Treffen mit einem seiner Entwickler, Edouard Reding.



Der Bioingenieur Edouard Reding ist stellvertretender Servicedirektor bei Elevéo, einem Unternehmen der AWE-Gruppe, für das er in den Abteilungen "Milchvieh" und "Technik-Wirtschaft" tätig ist.

Seit 2010 begleitet er Projekte zur Gesundheit und Produktion der Milchkühe, sowie zur Nachhaltigkeit der Betriebe. Zuvor war er im Rahmen von Projekten der Wallonischen Region tätig, und zwar "LAECEA" und "Mammiscan", die sich mit der Eutergesundheit befassen. Diese Projekte, die gleichzeitig mit der Fakultät für Veterinärmedizin durchgeführt wurden, ermöglichten ihm die Zusammenarbeit mit den verschiedenen wallonischen Strukturen zur Unterstützung der Züchter.

Was ist der Ursprung des Projekts?

E. Reding: Durch die Zusammenarbeit mit ULg-Tierärzten zum Thema Eutergesundheit haben wir erkannt, dass es möglich und interessant ist, sich dem Thema umfassend zu nähern, indem wir alle mit Mastitis verbundenen Probleme unter dem gemeinsamen Nenner des Wirtschaftsspektrums zusammenfassen. Anders gesagt, "Was würde ich noch gewinnen, wenn ich in meiner Zucht keine Probleme mit der Eutergesundheit hätte?" Daher handelte es sich um einen umfassenden Ansatz zur Schätzung der Verluste aufgrund der verschiedenen, durch Mastitis verursachten Kosten: Unterproduktion, klinische Mastitis, frühe Reform, "Qualitäts"-Einbußen bei der Molkerei.

Wir haben dieser Wirtschaftsleistung epidemiologische Indikatoren gegenübergestellt. Wie infizieren sich die Tiere während der Laktation und von einer Laktation zur nächsten beim Trockenstehen? Wie genesen sie von einer Laktation zur nächsten? Die wichtigste Erkenntnis aus diesen Studien ist, dass die mit der Eutergesundheit verbundenen wirtschaftlichen Verluste stark mit der Heilungsrate kranker Kühe zum Zeitpunkt des Trockenstehens korreliert sind.

Seit 12 Jahren geben wir ein Dossier der Eutergesundheit (DEG) an 100 Züchter heraus, die Mitglieder der Elevéo-Milchkontrolle sind.

In jüngerer Zeit war ein weiterer wichtiger Impuls das starke Interesse der Gesundheitsbehörden an der Bekämpfung der Antibiotikaresistenz und damit an der Förderung des vernünftigen Einsatzes von Antibiotika (AB) im Betrieb; folgten die Gründung der AMCRA und neue gesellschaftliche Erwartungen im Rahmen des One-Health-Konzepts.

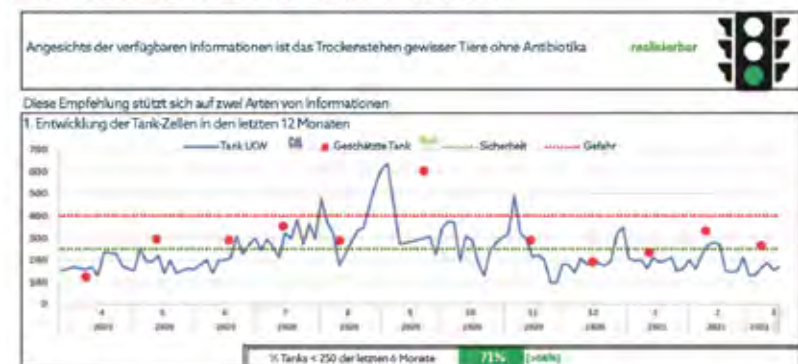
In diesem Zusammenhang erwies sich das DEG als ein komplexes, aber relevantes Instrument, das potenziell einer viel größeren Anzahl von Züchtern in Wallonien zugute kommen könnte, während es sich auf die Problematik des Trockenstehens konzentriert. Elevéo hat daher ab 2022 in diese Idee investiert und ein neues Werkzeug entwickelt, das für alle zugänglich ist und auf das durchdachte Trockenstehen der Kühe abzielt: "Tarir Malin".



Welche Daten werden im Tool "Tarir Malin" benötigt und ausgewertet?

Das Ziel besteht darin, einfach eine grundlegende Frage zu beantworten: muss ich beim Trockenstellen meiner Kuh ein Antibiotikum verwenden, und wenn ja, welches? Damit alle Landwirte die Antwort nutzen können, haben wir uns auf die Daten des Labors des Milchkomitees (MK) gestützt. Tatsächlich liefern fast alle Milchproduzenten an eine Molkerei, die die Überwachung der Qualität der Tankmilch dem MK anvertraut. Potenziell kann jedes Mitglied, das Beiträge an Elevéo zahlt, Elevéo Zugang zur Qualität der Tankmilch geben (darunter insbesondere die Konzentration der somatischen Zellen). In der Praxis ist dies sehr einfach und über die Registerkarte "Parameter" des personalisierten myCDL-Bereichs, der online für Produzenten zugänglich ist, möglich.

Der Inhalt von «Tarir Malin»?



In einem einzigen, übersichtlichen Dokument (siehe unten) erfährt der Produzent auf der Vorderseite, ob seine Herde gesund genug ist, um das Trockenstellen

bestimmter Kühe ohne Antibiotika in Betracht zu ziehen (Prinzip grüne Ampel/rote Ampel). Die Rückseite richtet sich nicht nur an die von dieser Möglichkeit betroffenen Tiere (Obturator ohne Antibiotika), sondern bündelt auch (und vor allem!) alle verfügbaren Informationen, um gemeinsam mit Ihrem Tierarzt die beste Therapiestrategie (Antibiotikum) auszuwählen um kranke Kühe zu heilen.

Sie sind Mitglied von Elevéo? Sie erhalten noch nicht das Dokument «Tarir Malin»?

Kontaktieren Sie Elevéo (bovin.lait@awegroupe.be) und Sie erhalten es kostenlos.

Wer sind die betroffenen Züchter?

Elevéo veröffentlicht "Tarir Malin" an alle ihre beitragszahlenden Mitglieder, die als Milchproduzenten bekannt sind (entweder Mitglieder der Elevéo Milchkontrolle oder die Elevéo den Zugang zu den Milchqualitätsdaten im MK erlauben).

Dieses Dokument wird monatlich per E-Mail an die Züchter geschickt, im MyAwenet-Portal gespeichert und ist nun im CERISE-Portal verfügbar.

Wie interpretiert und nutzt man Tarir Malin?

Unter den Beratern des Betriebs ist der Betriebstierarzt natürlich der wichtigste Partner für die Eutergesundheit der Herde. Daher wurde beschlossen, das Werkzeug "Tarir Malin" in die Hände der Züchter UND ihrer Tierärzte zu legen. Um die Suche für Tierärzte zu vereinfachen, haben wir gegen ein Jahresabonnement von "MyAwenet Betreuer" auch für sie ein Dokument "Kundenzusammenfassung" erstellt; eine Linie pro Betrieb ermöglicht es, auf einen Blick den Status der Herde zu sehen, die Anzahl der Tiere, die mit oder ohne Antibiotika trockengestellt werden müssen...

"Ich fordere jeden Tierhalter dringend auf, seinen Tierarzt zu fragen und/oder anzuhören, denn er ist am besten in der Lage, ihm eine Behandlung zu empfehlen oder nicht, unter anderem auf der Grundlage der Daten aus dem Dokument "Tarir Malin". Sobald wir im Betrieb sind, betrachten wir diese Beratung unter Berücksichtigung von Unterkunft, Ernährung und anderen Elementen, die im "Tarir Malin"-Algorithmus nicht enthalten sind", betont E. Reding.

Welche Rückmeldungen gibt es vor Ort?

«Tarir Malin» wird von Milchviehhaltern allgemein wegen seiner Popularität und Benutzerfreundlichkeit geschätzt. Für uns ist es wichtig, dass sie einen wirtschaftlichen Mehrwert erzielen, durch die Verbesserung der Herdengesundheit, indem sie Hebel wie Hygiene, Fütterung... aktivieren und die therapeutische Strategie beim Trockenstellen mit Hilfe ihres Tierarztes.

Wie bewerten Sie das Tool seit seiner Einführung und wie würde seine Zukunft aussehen?

Wir könnten natürlich versuchen, die Eutergesundheit der tausend Betriebe zu verbessern, die dieses Tool nutzen ... Aber es handelt sich um eine multifaktorielle Problematik: Jahreszeit, Wetter, Hygiene, Management... Heraus kämen große Durchschnittswerte mit Standardabweichungen, hinter denen sich vieles verbergen würde...!

Ein interessanter Ansatz wäre es jedoch, die Landwirte zu ermutigen, die Trockenstehbehandlung jeder Kuh in MyAwenet einzugeben. Dies ermöglicht nicht nur die Bewertung der Wirksamkeit jeder Behandlung in "Tarir Malin" auf der Ebene des Betriebes, sondern auch ein globales Verständnis, ob bestimmte antibiotikafreie Strategien, die in Wallonien praktiziert werden, dazu führen, dass die Tiere gesund bleiben. Leider haben wir derzeit nicht genügend Trockenstehbehandlungen, die in unseren Tools erfasst sind, um robuste Schlussfolgerungen zu ziehen.

Welche Hauptidee entsteht aus dem Projekt «Tarir Malin»?

Der in "Tarir Malin" verwendete Algorithmus ist durch einen europäischen wissenschaftlichen Konsens validiert. Angesichts der Situation und der verfügbaren Daten für die wallonischen Herden enthüllt er die aufschlussreiche Feststellung, dass jede zweite Herde auf eine Antibiotikabehandlung bei gesunden Kühen verzichten könnte. Andererseits kann in allen Beständen (gesund oder krank) jede zweite Kuh ohne AB auskommen. Dahinter dürfen wir das vorrangige Ziel nicht vergessen: die Heilung kranker Kühe während dieser unumgänglichen Ruhephase. Trockenstellen, ja... aber clever.

BESNOITIOSE

DER MINISTERIELLE ERLASS, DER DIE NACHSUCHE ZUR PFLICHT MACHT, IST VERÖFFENTLICHT!

Im März dieses Jahres wurde ein Ministerieller Erlass (ME) über Notmaßnahmen zur Verhinderung des Ausbruchs der Rinderbesnoitiose in Belgien veröffentlicht. Parallel dazu wurde der Königliche Erlass (KE) über "Wandlungsmängel" angepasst, um die Besnoitiose einzubeziehen.

Hierbei handelt es sich um zwei gute Neuigkeiten, sowohl für die Gesundheit unserer Rinderbestände, als auch in Punkto juristischer Schutz des Züchters, der ein positives Tier ankauft.

Da unser Land derzeit noch von der Rinderbesnoitiose verschont ist, es geht darum, ihre Einschleppung durch Importe unbedingt zu vermeiden. Aus diesem Grund wurde zwischen 2018 und 2022 bei der Einfuhr eines Tieres aus einem Risikoland systematisch ein serologisches Screening durchgeführt und vom Gesundheitsfonds übernommen. Da die Zahl der importierten Rinder erheblich gestiegen ist, wurde beschlossen, dass diese Nachsuche nicht mehr von der Allgemeinheit getragen wird, sondern von den Haltern, die diese Tiere importieren. Eine gesetzliche Grundlage war notwendig, die diese Nachsuche vorschreibt. Mit dem Inkrafttreten des ME ist dies nun erfolgt. Dieser sieht auch andere Maßnahmen vor, die darauf abzielen, die, seit dem Stopp der systematischen Nachsuche nicht durchgeführten

Tests "nachzuholen" und die rasche Eliminierung bestätigter infizierter Tiere vorzuschreiben (siehe ARSIA Infos Ausgabe Nr. 225 – Dezember 2023).

Der ME schreibt daher vor, dass Rinder aus einem "Risikoland" (Frankreich, Italien, Spanien, Portugal, Ungarn) bei der Einfuhr mit ELISA getestet werden müssen, sowie eine Reihe von Managementmaßnahmen in Herden, in denen infizierte Rinder nachgewiesen wurden oder in denen sich "Risikorinder" (nicht getestete Rinder) aufgehalten haben.

Der ME sieht 12 Monate vor, um das "Aufholen" (nicht durchgeführte Screenings beim Import) zu realisieren. Nicht getestete Risikorinder werden daher automatisch zu zukünftigen IBR-Aufrechterhaltungen hinzugefügt.

Rinder, die in einen reinen Mastbestand importiert werden, müssen ebenfalls getestet werden. Zur Erinnerung: ein neuer KE der IBR, der für Anfang Mai erwartet wird, sieht auch vor, dass beim Ankauf (1

einzigste Blutprobe) von Rindern in reinen Mastherden, die keine Mastbetriebe für Schlachtkälber sind, IBR-Tests vorgeschrieben werden.

Der KE über Wandlungsmängel beim Verkauf oder Handel mit Haustieren schließt nun auch die Besnoitiose in die Liste der betroffenen Krankheiten ein. Diese Gesetzgebung soll Käufer von Tieren mit versteckten Mängeln schützen und ermöglicht es ihnen, sich der Notwendigkeit zu entziehen, zu beweisen, dass der festgestellte Mangel (in diesem Fall ein mit Besnoitiose infiziertes Tier) bereits vor dem Kauf bestanden hat.

Aber Achtung! Die für nationale Transaktionen geltenden Gesetze gelten nicht für den internationalen Handel. In dieser Situation kann der Verkauf nur entweder im gegenseitigen Einvernehmen mit dem Verkäufer oder auf der Grundlage einer Kaufvereinbarung, die dies vorsieht und von der ein Muster auf der ARSIA-Website verfügbar ist, rückgängig gemacht werden.

Die Rinderbesnoitiose oder "Elefantenhautkrankheit" ist mit dem Parasiten *Besnoitia besnoiti* verbunden und wird hauptsächlich durch stechende Insekten (Bremse, Fliegen, ...) oder durch Injektionsnadeln übertragen.

Einige infizierte Tiere zeigen keine Anzeichen, tragen dennoch zur Ausbreitung in seuchenfreien Herden bei. Wenn ein Rind Symptome zeigt, verläuft die Krankheit in 3 Phasen:

- Phase 1: Grippe-Syndrom.
- Phase 2: Ödeme in den Ausläufern (unter dem Unterkiefer, Wamme, Zitzen) und/oder im Kopfbereich.
- Phase 3: Verdickung und Faltenbildung der Haut und Haarausfall. Abmagerung, Schwierigkeiten beim Bewegen.

IBR

AKTIVE ZIRKULATION IN DEN STÄLLEN DER HÄNDLER

Die ARSIA ruft zur Wachsamkeit auf, hinsichtlich des Risikos einer IBR-Kontamination im Zusammenhang mit Ankäufen. Tatsächlich beobachten wir seit März einen Anstieg der Fälle von Ankäufen infizierter Rinder und bereits einen Verlust des seuchenfreien Status im Zusammenhang mit dem Kauf eines Stieres.

Keine dieser Infektionen hat ihren Ursprung im Herkunftsbestand. Mit anderen Worten: all diese Rinder wurden während ihrer Transitzeit in den Handelsställen infiziert.

Die Ankäufe stellen den größten Risikofaktor für die Infektion eines Bestands mit der IBR dar.

Die Verwaltung dieses Risikos beruht daher ausschließlich auf den Maßnahmen, die in den Ankaufsherden ergriffen werden.

Angesichts des erhöhten Risikos und der fehlenden Gesundheitsgarantien während der Transitperiode der Tiere, empfiehlt die ARSIA den Haltern von Zuchtherden, den Ankauf von Tieren über ihre Händler zu vermeiden und den direkten Kauf von Tieren in den Herkunftsbetrieben zu bevorzugen.

Wenn der Ankauf jedoch nicht vermieden werden kann, erinnert die ARSIA an die wesentlichen Biosicherheitsmaßnahmen:

- neue Rinder vom Rest der Herde fernhalten,
- die Ankaufsbloodproben so schnell wie möglich durchführen,
- und VOR ALLEM keine Tiere aus der Isolation entlassen aufgrund eines negativen ELISA-Tests bei der ersten Blutprobe.

Mit dem Begriff "Absonderung" ist gemeint, dass Neuankömmlinge idealerweise in Räumen untergebracht werden, die vom Rest der Herde getrennt sind. Wenn dies nicht möglich ist, muss unbedingt sichergestellt werden, dass die isolierten Tiere keinen direkten Kontakt zu anderen Rindern der Herde haben können und nicht die gleiche Wasserstelle benutzen.

Für weitere Informationen zur IBR wenden Sie sich bitte an die Abteilung Gesundheitsverwaltung der ARSIA, telefonisch unter 083 23 05 15 - Option 4 oder per E-Mail (admin.sante@arsia.be)



BLAUZUNGENKRANKHEIT

EIN IMPFSTOFF JETZT IN BELGIEN ERHÄLTlich

Ziel: unsere Schafe und Rinder vor der BT schützen und die Seuche, die Europa und Belgien bedroht, eindämmen

Die Blauzunggenkrankheit (BT) wird im Tiergesundheitsgesetz als "D + E" eingestuft, was Meldepflicht, Überwachung und Zertifizierungen im Handel bedeutet, aber auch als "C", was bedeutet, dass es einen freiwilligen Ausrottungsplan geben kann, mithilfe eines Impfstoffs... letzterer war bis vor kurzem in Belgien nicht verfügbar. Aufgrund der Notsituation im Zusammenhang mit der BT-3-Seuche in Europa wurde glücklicherweise in Zusammenarbeit mit dem FÖD Volksgesundheit, der FASNK, der FAAGP und dem Pharmaunternehmen Syva eine Notlösung gefunden.

Ab Mitte Mai erlaubt die FAAGP die Verwendung des Impfstoffs Syvazul BTV 3 gegen die BT 3, der für Schafe und Rinder bestimmt ist.

Ziel ist es, die Tiere vor klinischen Symptomen und Todesfällen zu schützen, wobei Schafe die anfälligste Tierart ist.

Seine Verwendung ist für ein Jahr oder bis zur Verfügbarkeit eines Impfstoffs mit Marktzulassung (IVG) erlaubt. Wir weisen darauf hin, dass ohne diese, **der derzeit verfügbare Impfstoff keine Zertifizierungen für den Export zulässt.**

Die Meldung von Nebenwirkungen an die FAAGP ist unerlässlich, um sich ein genaueres Bild von der Sicherheit und Wirksamkeit des betreffenden Impfstoffs machen zu können. Dies wird die Aufgabe der Tierärzte sein, die jede unerwünschte Wirkung direkt melden werden, und zwar über das nationale Meldesystem für Tierarzneimittel der FAAGP.

BT: Belgien bedroht

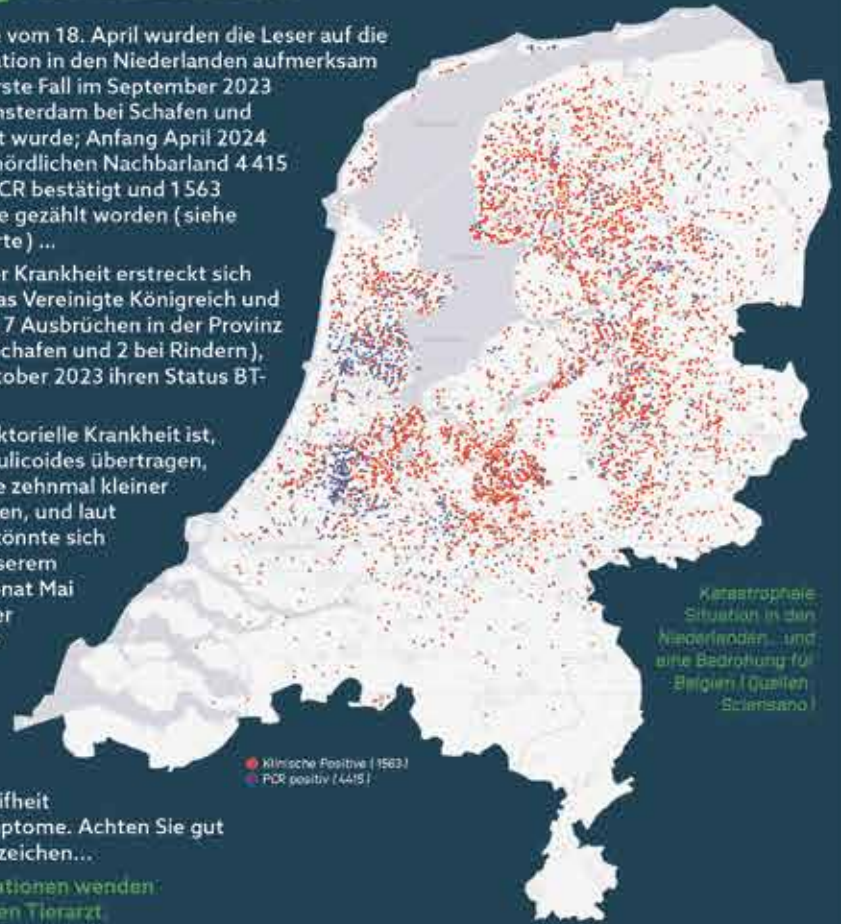
In unserer Ausgabe vom 18. April wurden die Leser auf die katastrophale Situation in den Niederlanden aufmerksam gemacht, wo der erste Fall im September 2023 in der Nähe von Amsterdam bei Schafen und Rindern festgestellt wurde; Anfang April 2024 waren in unserem nördlichen Nachbarland 4415 Ausbrüche durch PCR bestätigt und 1563 klinische Ausbrüche gezählt worden (siehe nebenstehende Karte) ...

Die Ausbreitung der Krankheit erstreckt sich auf Deutschland, das Vereinigte Königreich und Belgien mit bislang 7 Ausbrüchen in der Provinz Antwerpen (5 bei Schafen und 2 bei Rindern), wodurch sie im Oktober 2023 ihren Status BT-frei verloren hat.

Weil die BT eine vektorielle Krankheit ist, d. h. sie wird von Culicoides übertragen, kleinen Mücken, die zehnmal kleiner sind als Stechmücken, und laut Prognosestudien, könnte sich die Krankheit in unserem Land ab diesem Monat Mai mit dem Anstieg der Temperaturen weit ausbreiten.

Das erste betroffene belgische Schaf hatte Fieber, Nasenausfluss, Steifheit und Atemwegssymptome. Achten Sie gut auf verdächtige Anzeichen...

Für weitere Informationen wenden Sie sich bitte an Ihren Tierarzt.



ABONNEMENT PARASITO

DENKEN SIE DARAN!

Mit der willkommenen Rückkehr der Tiere auf die Weide dürfen wir jedoch nicht die Rückkehr der unerwünschten Magen-Darm-Würmer vergessen.

Der Kampf gegen die Entstehung von Resistenzen gegen Antiparasitika und die Reduzierung ihrer ökologischen Auswirkungen, sowie deren hohes Budget für den Züchter werden immer wichtiger. Das Ganze ist möglich, wenn Sie unser "Abonnement Parasito" für Rinder, Schafe, Ziegen, Kameliden und Pferde unterzeichnen. Zu einem reduzierten Preis besteht es aus einer jährlichen Überwachung, die auf einer vollständigen Reihe von Analysen von Fäkalien und/oder Blutproben basiert und zu "Schlüssel-" Zeiten der Weidesaison durchgeführt wird. Reden Sie mit Ihrem Tierarzt und zögern Sie nicht, die ARSIA zu kontaktieren!

Alle Informationen auf unserer Website



Sehen Sie unser Video an!



DIE ABONNEMENTS «PARASITO» SIND DEN **arsia*** BEITRAGSZAHLENDEN RINDER- UND SZH-ZÜCHTERN VORBEHALTEN

Weitere Infos → Rinder / Pferde : thierry.petitjean@arsia.be → Schafe / Ziegen / Hirsche : francois.claine@arsia.be



SL WAREMME ET SL HANNUT – MERCREDI 29 MAI

Séance d'information «Elections 2024» avec la participation des Engagés, MR, Ecolo et PS à 19h30 modérée par Olivia Leruth (FWA) à la Goutte (Chaussée de Tirlemont 16, 4260 Braives). Ouvert à tous.

SL LENS-ENGHIEN – JEUDI 13 JUIN

Séance d'information «Permis d'environnement: qu'est-ce que c'est? Suis-je concerné? Dois-je le renouveler?» avec Lucie Hoebeker et Gaëtan de Halleux (CGTA) à 19h30 à l'Administration Communale de Lens (Place de la Trinité 1, Lens). Ouvert à tous.

SL WAVRE-PERWEZ – VENDREDI 14 JUIN

Souper annuel de la section dès 19h à la salle «Le Fenil» (Walhain). Informations à venir.



UAW PERUWELZ – JEUDI 23 MAI

Visite d'un jardin à 13h30 – Wez. Renseignements et inscriptions chez Christine 069/44.23.57 ou Véronique 0472/49.61.81.

**UAW VERVIERS – DISON – LIMBOURG
VENDREDI 24 MAI**

Journée de détente à Namur à 8h. Visite guidée au cœur du centre historique et après-midi découverte de la citadelle. PAF 35€. Inscriptions clôturées.

UAW ATH – FRASNES – JEUDI 30 MAI

Balade vélo (38km) dans les villages de Lessines/Ath, 2 visites et repas (boissons à votre charge). 8h30: rassemblement au 43 chaussée Brunehaut

7911 Oeudeghien. Retour prévu 17/18h. Membre fwa Ath/Frasnes: 30€. Membre sympathisants 35€. Non membre 40€. Ce prix comprend: visites, apéritif, repas et café. Inscription obligatoire par tel 0476/53.65.11 car places limitées. Paiement sur le compte BE 1030 1198 8359.

UAW BRABANT WALLON – SAMEDI 01 JUIN

Journée détente: visite distillerie «Belgian Owl», lunch à l'espace Wallonie, balade contée. Départs 07h45 Glabais (parking Chez Georges) 08h15 Thorembais-Saint-Trond (parking Okay). Retour 18h-18h15. PAF: 40€/pers à verser sur BE08 1030 1618 3813 communication «Journée de détente + nom». Réservation: Jacqueline strade 0495/57.93.05 ou Marie Tasiaux 0499/35.70.52. Avec le soutien de la Province du Brabant wallon.

UAW TOURNAI – VENDREDI 07 JUIN

Voyage en Zélande. RDV 7h parking Tournai Expo à Kain. Accueil café au Deltapark Neeltje Jans, film explicatif + visite guidée barrage, repas, temps libre, tour en bateau, temps libre à Veere, retour vers Tournai vers 21h30. Inscriptions clôturées.

UAW COMINES – WARNETON – LUNDI 10 JUIN

Voyage UAW – FWA Boulogne-sur-Mer. Programme: 7h30 départ depuis la place de Ploegsteert (veuillez être présent à 7h20), escalles café – croissant, Cap Gris-Nez: balade, Wimereux, Pernes-les-Boulogne, repas, Boulogne-sur-Mer (balade et moment libre). Retour prévu vers 19h30, souper léger possible à Ploegsteert (non compris dans le prix). PAF (car, visites, repas) 60€/pers. Inscription obligatoire avant le 25/05. Le versement tient lieu de réservation: BE75 0880 5589 7051 section UAW Comines vos noms et prénoms. Contact: Lefebvre Marie-France 0488/56.54.44 leplat@live.be.

UAW PERUWELZ – JEUDI 27 JUIN

Journée gourmande et découverte: visite de la distillerie du Centenaire à WIERS (Amer Labiau et autres) suivie d'un repas à l'Auberge du Marais à Callenelle. Plus de détails à venir.



ARFWA – JEUDI 23 MAI

Dîner annuel (voir encart) dès 12h à la salle de l'Esterel (12 rue des Keutures 5310 LEUZE –LONGCHAMPS). Prix: 65€ à verser avant le 17 mai sur BE55 1030 1188 0144 communication dîner «Leuze NOM+ PRENOM». Inscriptions chez Christiane GILOT 0473/26.98.83 ou natacha.lambotte@fwa.be. Bienvenue à tous.

ARFWA BRABANT WALLON – VENDREDI 24 MAI

Jeu de cartes à 13h30 au hall Manifagri suivi du gouter tartes.

ARFWA HERVE – MARDI 04 JUIN

Excursion Krippana. Départ Barchon Voyages Léonard à 8h30, Herve Place de la gare à 9h. Prix: 81€. Inscription au plus tard pour le 6 mai chez Victor TAERT 087/30.13.26 ou 0496/74.23.06. Le paiement fait foi au BE30 1030 1586 3511 avec la mention «excursion KRIPPANA». Plus d'infos lors de l'inscription.

ARFWA FLEURUS – JEUDI 13 JUIN

Visite du vignoble «Le Coteau des Avelines» (rue de la Taille-loquet, 40 à Sart Dames Avelines) à 11h: visite, dégustation, dîner (boissons comprises) à Villers-la-Ville et la journée se clôturera à la brasserie de Villers-la-Ville. Prix: 50€/membre ARFWA/FWA, 55€/non membre sur le compte BE 72 1030 1956 9416. Inscription avant le 9 juin chez Godelieve Vandepopeliere 071/80.09.36 ou Marie-Rose Baes 0473/91.70.72 ou jmdescamps.pf@skynet.be

ARFWA NAMUR LUXEMBOURG – DU 17 AU 22 JUIN

Voyage en Allemagne Forêt noir/Suisse (6 jours/5 nuits). Programme complet par mail. Prix: 1.250€/pers. Solde sur BE51 1031 1496 3862. Une assurance annulation est conseillée. Réservation: André Calande 0479/82.01.29 ou andreacalande@gmail.com.

ARFWA HERVE – DU JEUDI 12 AU SAMEDI 14 SEPTEMBRE

Voyage de 3 jours en Ardennes (Vresse-sur-Semois – Bouillon – Sedan – Rochehaut – Bastogne). Départ Barchon Voyages Léonard à 8h, Herve Place de la Gare à 8h30. Prix: 665€ chambre double + 155€ chambre single. Inscription au plus tard le 15 mai chez Victor TAERT 087/30.13.26 ou 0496/74.23.06. Plus d'infos lors de l'inscription. Acompte de 195€ à verser au plus tard le 15 mai sur BE30 1030 1586 3511 avec la mention «acompte voyage Ardennes». Solde de 470€ ou 625€ en single à régler au plus tard le 02 août.

DIVERS

PERWEZ – VENDREDI 24 MAI

Conférence de Serge Zaka, agroclimatologue français sur l'impact du changement climatique sur la production agricole belge à 19h45 à la coopérative CultivAé (19 rue du buisson, 1360 Perwez). Réservez votre place sur: forms.gle/4rQtAlvQivmwoXf6

LIERNEUX – MERCREDI 29 MAI

Assemblée Générale Fourrages Mieux dès 13h à la ferme de Gilles Remacle (5F Brux, 4990 Lierneux).

invitation ce 14 juin 2024
dès 19h30

Les comités de la section locale Wavre-Perwez de la FWA et de l'UAW organisent leur

souper annuel

Ambiance assurée par DJ KEMPI

Nouveau tombola gratuite

Adresse du jour: Le Fenil, rue de la Cure, 15 - 1457 Tourinnes-Saint-Lambert

Les Bulles, Jus de Fruits et Mises en Bouche
★ ★ ★

Cassolette de Scampis Bisqués
★ ★ ★

Porcelet de Piétrain et sa Sauce Moutarde à l'Ancienne, Pommes Duchesse
★ ★ ★

Charlotte aux Fruits de Saison
★ ★ ★

Café, Thé et Mignardises
★ ★ ★

Vin Blanc et Rouge à discrétion



Réponse pour le 1^{er} juin au plus tard.
Confirmation chez:

Dominique Lebrun
0475 69 86 80

Eddy Gillis
010 84 42 13

Marie Tasiaux
0499 35 70 52

Philippe Monique
081 22 77 31

65€ /pers

A verser sur le compte: BE23 1030 1195 2791

Le paiement fera office de réservation

Invitation au

Dîner annuel

de l'Arfwa

Jeudi
23 | 05 | 24
Dès 12h

65€
vins
compris

Cava brut et son assiette de fines mises en bouche

Solette de nos côtes en filet posée sur une parmentier au cerfeuil, jus de poivrons rouges

Velouté de tomates mimosa et garniture d'Ardenne

Pomme Granny en fraîcheur, pommeau des Vergers de Fleurus

Carré de porcelet légèrement saumuré, légumes du moment sur écume de pois et pommes de terre au beurre.

Tiramisu Amaretto et speculoos,
Mille feuilles au chocolat noir et Macaron framboise

La tasse de moka.



Salle de l'Esterel
Rue des Keutures, 12
5310 Leuze (Longchamps)

A verser sur le compte: BE 55 1030 1188 0144 avec en communication: dîner Leuze + Noms Prénom /
Inscriptions avant le 17 mai chez Christiane GILOT au 0473 26 98 83 ou natacha.lambotte@fwa.be



WAREMME – MARDI 04 JUIN

Séance d'info Biowallonie à 13h: réglementation et certification bio pour les transformateurs-rices, suivie d'une visite de l'ETA Jean Gielen. Cet évènement a lieu dans le cadre de la Semaine bio, coordonnée par l'APAQ-W & le VLAM. Infos & inscription: www.biowallonie.com/agenda/

LONGUEVILLE – VENDREDI 07 JUIN

Séance d'info à 13h30 sur l'agriculture biologique – productions primaires, suivie d'une visite de la ferme bio mixte de Nicolas Guillain. Dégustation de produits bio & verre de l'amitié! Cette formation vous donne droit à 1 point pour votre Phytolice PI, P2, P3! Cet évènement a lieu dans le cadre de la Semaine bio, coordonnée par l'APAQ-W & le VLAM. Infos & inscription: www.biowallonie.com/agenda/

SOMBREFE – SAMEDI 08 JUIN

Journée de la Salers à 14h à l'élevage Derijcke Mathieu (13 rue des communes 5140). Visites l'après-midi et restaurant (menu 45€) vers 19h. Réservation auprès de la secrétaire Cécile Lamboray au 083/23. 06.75 ou du Président JP Decuiper au 0476/60.50.73.

WAVRE – SAMEDI 08 JUIN

Concours provincial et interprovincial ovins dès 9h au hall Manifagri (5 av. Solvay 1300 Wavre). Assiette barbecue à midi uniquement si réservée avant le 3 juin. Plus d'infos Président PIERRE Ghislain 0496/52.56.71.

EGHEZÉE – JEUDI 13 JUIN

13ème édition du comptoir des innovations de 13h à 18h à la ferme Frocourt à Eghezée. Thématique centrale: Cuma, levier d'innovation? Inscriptions ouvertes jusqu'au 7 juin, sur sondages-trame.be/index.php/764434

SURICE – LUNDI 24 JUIN

Rencontre «Coin de champ» Biowallonie à 16h, spécial petits fruits bio. Moments d'échanges et de conseils techniques sur le terrain! Infos & inscription: www.biowallonie.com/agenda/

Petites annonces



MATERIEL (cherche)

Cherche tracteur 4x4 JD MF Case Renault Fendt, peu importe l'état, aussi moderne. Zetor tous types. T 0495/277174 (35797)

Cherche chargeur télescopique articulé 4x4 marque sans importance. Peu importe l'état. T 0495/277174 (35809)

MATERIEL (à vendre)

AV cause cessation andaineur 4,70m faucheuse 2,80m très bon état le tout GSM 0460/942003 Tél 080/511091 (37179)

A vendre Tank à lait Mélotte 2200L Tank à lait Mueller 1200L Tél: 0475/401026 (36978)

Nettoyage d'étables, bovins, volailles à l'eau chaude ou froide et désinfection, même après salmonelloses - 0468104307 (33839)

Nettoyage toitures, panneaux photovoltaïques, façades de bâtiments industriels et agricoles - 0468104307 (33865)

Tracteurs internationaux + pièces d'occasion Smeets Jozef rue Maison Blanche 95 Moulain 0475/548791 (36665)

AV désileuse RJL très bon état, épandeur Agrimat très bon état, aplatisseur Albert (Heyd) 0479/904738 (37174)

Av Fauch JF Trainee 2,50M 950€ + Fela 3,30M 3600€ Pir.6 toup. 1500€ andain. Khrono 4,70M 2800€ 0473/521284 (36751)

AV pick-up John Deere 332 presse haute densité parfait état 0472/883819 (37154)

BOVINS

A vendre génisses BBB inscrites HB +ou- 2 ans statut I4 0472/554844 (37018)

Veau Jersey Fem de 4 mois I4 Ind BVD petit élevage rég Ciney tél: 0479/521479 (37020)

Av TX BL Aquit 22M I3 Orig FR calme décorné 6D taille P-inscrit K-Vente parent vis Rég Verviers 0476/845302 (37042)

AV 8 TX BBB de prairie, grandissant, origines faciles, fils de Darius, tares négatives, 15-20 mois. Cosse - Jauvelan 0473/753633 (37071)

TX saillie à vendre I3-4 6-18 mois Blonde d'Aquitaine troupeau inscrit + génisse 1 an Tél 0478/216539 (35569)

AV TX Limousins 12 mois inscrits gène sans cornes + génisses 2 ans et génisses

Offre d'emploi

L'asbl CGTA (Centre de Gestion et Technique Agricole) recherche, pour compléter son équipe, un(e)



Conseiller(e) agricole

L'asbl CGTA (Centre de Gestion et Technique Agricole) est une équipe composée d'une vingtaine de conseillers spécialisés en agriculture, qui soutiennent les agriculteurs dans la gestion de leur exploitation et dans leurs projets de développement, en mettant notamment l'accent sur le renouvellement des générations. Axés sur une approche intégrée des aspects administratifs, fiscaux, environnementaux et sociaux, leur analyse et leurs conseils aident à optimiser la gestion de l'exploitation agricole.

VOTRE MISSION :

- Vous collectez des données techniques et comptables d'un portefeuille d'exploitations agricoles, que vous devez entretenir et développer ;
- Vous analysez ces données pour établir la comptabilité de gestion ;
- Vous apportez un conseil avisé et pertinent aux exploitants agricoles sur la gestion de leur exploitation et leur projet de développement ;
- Vous encadrez et conseillez les exploitants agricoles dans leurs projets d'investissement, ainsi que les futurs agriculteurs dans leur projet d'installation en agriculture. Vous analysez le respect des conditions d'éligibilité aux aides à l'investissement et/ou à l'installation, ainsi que la pertinence, la faisabilité et la rentabilité de leurs projets
- Vous instruisez les dossiers de demande d'aides auprès de l'autorité compétente et vous en assurez le suivi administratif.
- Vous participez aux activités du service (analyses de groupe – statistiques, projets...).

VOTRE PROFIL :

- Vous êtes titulaire d'un diplôme de Master ou d'Ingénieur industriel en agronomie, ou de Bachelier ou équivalent orienté agronomie, de préférence avec orientation en techniques et gestion agricoles, ou toute formation équivalente ;
- La connaissance du monde agricole est un sérieux atout, vous vous sentez très concerné(e) par le secteur agricole et sa défense vous semble un beau défi professionnel ;
- Avoir des notions de comptabilité est un plus
- Vous faites preuve de rigueur et de flexibilité, et avez un esprit analytique ;
- Vous êtes capable de travailler de façon autonome autant qu'en équipe, vous êtes organisé(e) et vous vous adaptez aux imprévus ;
- Vous avez une bonne aisance relationnelle, une grande capacité d'écoute et un esprit d'initiative ;
- Vous maîtrisez les outils informatiques de base ;
- Véhicule personnel et permis B indispensables ;

NOUS PROPOSONS :

- Un job à temps plein, polyvalent et varié, porteur de sens, au sein d'une équipe dynamique ;
- Un contrat à durée déterminée de 6 mois susceptible de conduire à un CDI ;
- Un package salariale attractif en lien avec votre expérience et vos compétences ;
- Lieu de travail : Gembloux, avec déplacements en Wallonie
- Début du contrat : dès que possible

PRET(E) A RELEVER LE DEFI ?

Envoyez votre candidature, composée d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae au service RH via l'adresse mail rh@fwa.be

Date limite d'introduction des candidatures : **07/06/2024**
Chaussée de Namur 47, 5030 Gembloux, Belgique

Toute question ou demande de renseignements complémentaires concernant la fonction peut être adressée à christian.dawance@cgta.be, Directeur du CGTA

AgroNova
L'innovation par la terre
DVC2
La décortiqueuse spécialiste de l'épeautre
0474 20 89 93
www.agronova.be

GÜTLER
Sursemis de prairies
GREENMASTER
0471 74 84 41
www.guttler.fr

Atelier JMD
Le service presses à votre porte
MASSEY FERUGSON
ARCUSIN
BALD HARLING SOLUTIONS 1978A

Matériel de stock

Neuf :

- MF 85.245 DYNA 7 EFF (2022)
- MF 1840 - 2023
- Andaineur RK 421DN
- Faucheuse DM316TLV largeur 3m10
- Arcusin AUTOSTACK FSX 63.72

Occasion :

- MF 2160 TP - 2011
- Fendt 714 SCR - 2012

Stock pièces presses MF et Fendt

Deschuyffe Jean Marc
Rue du Vent Val 84 • 7070 Gottignies (Le Roeulx)
0476 679.653 • www.atelier-jmd.be

ENTRETIENS REPARATION RESTAURATION TRACTEURS
TOUTES MARQUES de 1900 à 2000
+de 25 ans d'expérience
Dépannages à domicile
trav. rapide et soigné dans mon atelier
0494 523 795

TOUSSAINT
5330 ASSESSE
Tél: 00 32 83 65 53 15
www.ets-toussaint.be

- 1* Valtra Q305 neuf
- 1* Valtra T215 neuf
- 1* Valtra N155 neuf
- 1* mini pelle Caterpillar 301.8 neuve 3 godets
- 1* John Deere 6250R full options (2021) 2150H
- 1* John Deere 6210R directdrive (2013) 5900H
- 1* Presse Balle ronde John Deere 990 roto-flow (18237 boules)
- 1* Presse à balle ronde John Deere 592 High flow 2M (2005)
- 1* presse à balle ronde Vicon RV157 filet
- 1* Faneuse Pottinger HIT 6.61 neuve
- 1* Faneuse Pottinger HIT 8.81 neuve
- 1* Faucheuse Pottinger NOVACAT 402 neuve
- 1* Double andaineur Pottinger TOP 762C (2024)
- 1* Faucheuse John Deere 530 Trainée
- 1* Faucheuse John Deere 1365 trainée
- 1* Combiné de faucheuses 2*3M Krone
- 1* Pirouette FELLA 6 toupies
- 1* Double andaineur FELLA
- 1* Faucheuse Frontale Pottinger Novacat 301ED (2021)
- 1* Faucheuse Pottinger 352 cross flow (2021)
- 1* John Deere 355D diesel coupe 1m22 bac récolteur 200H
- Tondeuses et tracteurs tondeuses John Deere neufs
- Grand stock de machines sur accu EGO POWER

SWA
MATERIEL NEUF

- JOHN DEERE 1026R + chargeur + bac à terre
- JOHN DEERE G4 4240 Universal démo (2021)
- JOHN DEERE Tracteur-tondeuse
- KRAMER Télescopique KT276 - KT356
- GIANT Chargeur articulé G3500 TELE démo 60 h (2024)
- CORVUS Véhicule utilitaire DX4 CAB GR démo 285 km (2022)
- PÖTTINGER Faucheuse frontale Novacat Alpha Motion Master 301
- PÖTTINGER Faucheuse arrière Novacat 352
- PÖTTINGER Faucheuse arrière Novadisc 302
- PÖTTINGER Faneuse HIT 8.81 - HIT 8.91
- PÖTTINGER Double andaineur TOP 762C - TOP 882C
- PÖTTINGER Houe rotative Rotocare V8000
- SWA Pines à grumes attelage 3 points
- OEHLER Treuil forestier - Fendeuses
- ELKAER Taille-haie/Sécateur pour chargeur STEELWRIST Rototilt X18 DF-CW20

MATERIEL D'OCCASION

- JOHN DEERE 6150R DirectDrive 7565 h (2013)
- WEIDEMANN Chargeur articulé 1770 CX 5500 h (2008)
- KUHN Combiné de faucheuse FC 3125 DF-FF Lift-Control + FC 9330 D-RA Lift-Control (2023 + 2022)
- KUHN Faucheuse GMD 8730-FF Lift-Control (2012)
- CLAAS Faneuse Volto 870 (2011)
- KUHN Faneuse GF 8501 MH (2009)
- KRAMER Chargeur 5050 385 h (2019)
- HYUNDAI Pelle HXT45LCR 300 h (2021)

1724-01

1214-05

Annouces pour compte propre et comptes clients
MATERIEL AGRICOLE, FORESTIER & HORTICOLE
Rue du Poteau 21 / 6950 HARSIN (NASSOGNE)
Tél: 084/21.01.97 - Email: info@swa.be



LE PIONNIER
EN PROTECTION JURIDIQUE



Une protection juridique pour votre **activité agricole** ?

Découvrez nos assurances et obtenez
une offre adaptée à vos besoins ici

Pour plus d'informations visitez www.das.be



Siège social: Boulevard du Roi Albert II 7, 1210 Bruxelles - Tel.: 02/645.51.11 Enregistrée à la BCE sous le e numéro 0401.620.778. Entreprise d'assurances agréée sous le numéro 0687, sous le contrôle de la Banque Nationale de Belgique, Bd de Berlaumont 14, 1000 Bruxelles pour la branche Protection Juridique.